

Bernard & Frère
472-5406
Musique-Piano
orgues
Amplificateur et système
de son "DAVOLI"
141, St-Damase, Drummondville

LA TRIBUNE de Drummondville

Gallukon LE BON PAIN DE CHEZ NOUS...
C'est bon. C'est de la boulangerie
Guérin & Frère Liée
665, boul. Metcure - Drummondville

PAGE 6 DRUMMONDVILLE, VENDREDI, 1er FEVRIER 1974

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE—Le juge Jean-Jacques Bédard en a surpris plusieurs en cour Supérieure hier matin, quand il s'est dit expert en bijoux. Un témoin venait de dire qu'il avait payé une bague \$75. Le juge demanda d'examiner la bague et offrit sur le champ \$200 au témoin, qui refusa, endisant ne pas vouloir se défaire d'un souvenir personnel. Pour le juge, ce refus lui en a dit long sur la valeur réelle du bijou...et du témoin.

Les intéressés sont priés de noter qu'il n'y aura pas de bain libre à la piscine du centre culturel samedi après-midi à 2 heures. Ce changement ne vaut que pour cette semaine. Pour cette semaine, il y a compétitions de nage artistique pour les Jeux d'Hiver 74.

Tous les mercredis après-midi, à 13 heures 30, il y a des ateliers d'entraide en artisanat au Centre culturel. Il s'agit d'une activité gratuite à l'intention des dames qui ont des problèmes sur un travail en cours. On pourra les dépanner ou leur donner des conseils d'expert.

Un club d'échecs est en voie de formation au Centre culturel. La première réunion aura lieu le 6 février à 19 heures.

Vendredi le 8 février, il y aura au Centre culturel, un spectacle d'improvisation au piano avec Yves Boisvert, à compter de 20 heures 30. L'entrée est libre.

Chronique scolaire

DRUMMONDVILLE, (GP)—La dernière assemblée de la Régionale St-François s'est tenue dans la bibliothèque de l'école Jeanne-Mance, non dans la grande salle. Il faut dire que les commissaires ont dû céder leur place à divers groupes, fort imposants, notamment à une centaine de parents qui occupaient la grande salle pour connaître mieux certains points de l'information professionnelle; aux parents venus chercher le bulletin de leur enfant fréquentant l'école Jeanne-Mance; et finalement aux groupes d'étudiants de l'UQTR qui occupaient plusieurs locaux.

Avant de faire des changements dans les écoles, par des constructions et des aménagements, la Régionale tient compte de la baisse de la population scolaire. A Drummondville et dans la région, on ne devrait pas fermer d'écoles, mais les aérer un peu, de préciser M. Jean-Yves Desjardins. Par cette expression, il veut dire que la plupart des écoles actuelles contiennent plus d'élèves que prévu et qu'en perdant quelques élèves, la situation ne sera que meilleure.

On prévoit qu'en 1977, la Régionale St-François atteindra son plus bas niveau de fréquentation avec 6,800 étudiants. A moins que de phénomènes extérieurs ne viennent perturber ces pronostics, de préciser M. Desjardins.

Le commissaire Lucien Morissette ne manque jamais une occasion de faire remarquer aux autres commissaires de la Régionale que, si la population scolaire diminue, ce n'est pas de sa faute et qu'il a fait sa part pour maintenir les écoles remplies. En effet, M. Morissette a élevé une famille de 12 enfants, rappelle-t-il volontiers. Il n'est dépassé en ce domaine que par le commissaire Bernier qui en aurait fait inscrire une quinzaine à la Commission scolaire...

Film commenté sur les Antilles

DRUMMONDVILLE, (GP)—Le Père Ambroise Lafortune, reconnu pour ses voyages et ses aventures, présentera au Centre culturel de Drummondville, le dimanche 10 février, un film commenté sur les Antilles dans le cadre des présentations de la série des Grands Explorateurs.

Le Père Ambroise présentera lui-même ce film couleurs et en fera un commentaire.

L'évolution des Antilles

Prise de position dans l'affaire St-Joseph

DRUMMONDVILLE (GP) — Une nouvelle prise de position a été annoncée hier dans le conflit qui oppose présentement les marguilliers, le curé et les paroissiens de St-Joseph de Drummondville.

Il s'agit d'un groupe de 5 personnes formant le comité de pastorale ouvrière de Drummondville regroupant des prêtres les représentants de l'Action catholique diocésaine.

Dans le premier cas, étaient présents les prêtres intéressés au milieu ouvrier, soit Denis Morin, Gilles Gaudet et Gaetan Lebel. De l'autre groupe, participaient Jean-Jacques Fortier et Denise Dubois.

Après s'être informé sur la situation qui prévaut présentement à la paroisse St-Joseph, le comité retient trois choses importantes à réaliser.

En premier lieu, puisque l'église St-Joseph appartient aux paroissiens, il importe qu'ils se prononcent en assemblée générale sur l'utilisation des locaux.

Deuxièmement, il est important que les prêtres de la région de Drummondville prennent position devant le conflit. Les membres du comité s'interrogent "si le prêtre doit avoir un rôle social auprès du peuple chrétien ou s'il doit rester cantonné dans sa sacristie, le prêtre vicarier est-il pensionnaire et serviteur du curé ou un employé rémunéré

La firme Vaillancourt gagne sa cause en appel

DRUMMONDVILLE (GP) — La firme Vaillancourt et Fils de Drummondville a gagné sa cause en appel, dans une affaire qui l'opposait au procureur général de la province sur une question d'impôt.

C'est le jugement que vient de rendre le juge Antoine Lacourcière, de la cour du banc de la Reine, qui avait entendu l'appel à la demande des services de l'impôt. Par le fait même, le juge Lacourcière maintient le jugement semblable rendu par le juge Jean-Paul Béraud, de la cour des sessions de la Paix, il y a environ un an et demi.

Pour Me Michel Duchesne, procureur de la firme Vaillancourt, il s'agit d'un jugement de première importance, qui pourrait avoir un impact important sur les causes relatives à l'impôt parce que le juge fait une distinction entre une somme réclamée par l'impôt et l'intention du contribuable.

Jugement
Dans son jugement d'appel, le juge Lacourcière rappelle que trois plaintes ont été portées contre la firme Vaillancourt,

soit d'avoir fraudé volontairement l'impôt en déclarant de fausses pertes et en éludant le paiement d'environ \$10,762 d'impôt.

Après avoir discuté sur la date ou a été émis le rapport d'impôt, le juge n'y trouve pas de motif suffisant de renvoi en se basant sur ces faits.

Mais, en étudiant le fond des plaintes portées contre la firme Vaillancourt, il trouve que la preuve n'a pas été faite par la Couronne de "l'intention pernicieuse" de l'accusé, c'est-à-dire de son intention de commettre une fraude quelconque. Pour le juge, il aurait fallu que la poursuite prouve cette intention pour que l'accusé soit trouvé coupable de fraude.

Pour Me Michel Duchesne, il s'agit d'une décision tout à fait importante parce que, dans le passé, devant les tribunaux, toute somme éludée à l'impôt supposait une intention frauduleuse. Dans ce cas-ci le juge est d'avis qu'il aurait fallu faire la preuve de cette intention plutôt que de la supposer.

Le juge constate, en continuant son jugement, que les sommes non versées à l'impôt sont dues à une "méthode inorthodoxe de comptabilité". D'après cette méthode, qui aurait été basée sur des ventes différées, la compagnie s'est fiée à son comptable et n'a pas cherché à frauder l'impôt.

C'est pourquoi le juge conclut: "Je ne puis déduire aucune intention frauduleuse en rapport avec les infractions reprochées. Et encore, y aurait-il eu doute sur cette intention? Dans ce cas, je me dois d'en donner le bénéfice à l'intimé."

Procès remis en avril péremptoirement!

DRUMMONDVILLE (GP) — Le procès qui devait avoir lieu en cour supérieure du Palais de justice de Drummondville, pour des réclamations de l'ordre de \$138,000 à la suite ne s'est pas tenu comme prévu.

On a pu savoir qu'un avocat malade ne pouvait assister à l'audience et qu'il réclamait un délai.

Le juge a accepté à contre-coeur ce délai dans cette cause qui est pendante depuis plusieurs mois devant les tribunaux et qui a déjà subi d'importants délais.

Cependant, pour que de nouvelles remises ne surviennent pas, le juge a fixé la cause péremptoirement au 17 avril.

LA TRIBUNE
VUE et LUE par PLUS de 200,000 PERSONNES tous les jours
C-4415

Ouverture du tournoi Midget en page 13

Les commissaires applaudissent au succès du carnaval étudiant

DRUMMONDVILLE, (GP)—Les dignes et sérieux commissaires de la Régionale St-François...n'ont pas pu retenir leurs applaudissements en prenant connaissance du succès considérable obtenu cette année par les organisateurs du carnaval étudiant dans les écoles secondaires de la Régionale.

En plus d'applaudir, les commissaires ont également fait parvenir des messages de félicitations à l'auteur d'un dessin primé qui identifie le

Carnaval, soit à Linda Simard, et à l'auteur de la chanson du Carnaval, Josée Coutu.

C'est à la suite de l'exposé du directeur du service étudiants, M. Gilles Blanchard, que les commissaires ont manifesté ainsi leur satisfaction pour le beau travail accompli à cette occasion. Faut-il dire aussi qu'ils ont reçu chacun un macaron du Carnaval qu'ils ont affiché à leur veston et entendu la

chanson primée, qui a été enregistrée par l'auteur, de l'école Ouimet d'Acton Vale?

M. Blanchard a souligné la grande participation de tous pour la réussite du carnaval étudiant, soit des professeurs, des directions d'écoles et évidemment des étudiants. Il a souligné la saine compétition qui s'est emparée des jeunes et a mentionné que les objectifs fixés par les organisateurs avaient été "largement atteints".



Machine à glace

La brasserie O'Keefe a versé une somme de \$5,000 au département du service de la Récréation de la cité de Drummondville pour la commande d'une machine à glace. M. Jean-Paul Généreux, pro-maire et le secrétaire de la brasserie, Me Normand R. Zadra, parapent le contrat engageant les deux parties, en présence de M. Pierre Genest, directeur général des services à la cité de Drummondville et de M. Réjean Bergeron, gérant de la promotion à O'Keefe. (Photo La Tribune, Drummondville)

EXPANSION CHEZ MELANÇON ASSURANCES GÉNÉRALES INC.

Nous prions tous nos clients et amis de noter que le bureau est maintenant situé au


2105, BOULEVARD ST-JOSEPH DRUMMONDVILLE, QUÉ.

NOUS TRANSIGEONS TOUS GENRES D'ASSURANCES

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à signaler
478-2054 ou 478-2030
Notre personnel s'empressera de vous aider.



Raymond Melançon
courtier d'Ass. Ass.



Gratien Gagnon
courtier d'Ass. Ass.

Concours "Ma Photo"

• NOS GAGNANTS •
\$500



JEAN DUCEPPE, c'est le roi du cep
(il produit beaucoup)

ENVOI DE: Mlle Francine Carrier,
12 Halleé,
Sherbrooke

\$500



JEAN DUCEPPE, c'est Appelez-moi Lise
et laissez-moi parler.

ENVOI DE: Danielle Pellerin,
942 est. rue Galt,
Sherbrooke.

Conservation chasse & pêche

PAR J.B.S. HUARD



LA CHASSE EN 1974

A peine un mois s'est-il écoulé en 1974 que déjà l'on nous fait connaître des modifications apportées aux règlements de la Chasse sportive au Québec. Parmi les changements apportés on signale que la chasse à l'original dans la zone M. (Côte Nord et nord de la région Lac St-Jean-Saguenay) sera retardée d'une semaine. Toutefois, ce qui intéresse davantage les chasseurs de la région, c'est que la saison de chasse au petit gibier sera retardée d'une semaine également et cela à la grandeur de la province. Ici je ne suis pas d'accord avec ceux qui, au ministère, ont pris cette décision pour la raison bien simple que les conditions ne sont pas les mêmes et le petit gibier non plus d'une région à l'autre.

Page dans les patates

A ce sujet, Jean Pagé, dans une chronique récente se confond en courbettes et en félicitations à l'endroit du ministre Claude Simard (gagons que Pagé se cherche une "job") qui à mon avis n'a rien eu à faire dans cette décision. De plus les arguments apportés par le confrère Jean Pagé sont des plus farfelus comme vous pouvez vous en rendre compte vous-même. Selon lui, et je cite: "A) Les oiseaux étaient trop petits, donc gaspillage inutile... B) Les oiseaux étaient en couvée donc possibilité de familles complètes (sic) C) Occasions de braconnage, les chasseurs apportant des chevrottes pour tirer sur un gibier défendu".

Je ne suis pas d'accord avec le premier ni avec le second des arguments invoqués par le confrère Pagé parce que ce n'est sûrement pas une semaine de plus en septembre qui va ajouter des plumes ou des osnes de chair aux oiseaux considérés comme gibier. En ce qui a trait aux couvées l'auteur fait ici preuve d'ignorance tout simplement et de grande naïveté.

La question du braconnage rejoint les raisons apportées par le ministre pour justifier ce changement. Mais comment concilier la décision du ministre avec le fait que la chasse à la perdrix est maintenant permise jusqu'au 31 décembre ce qui donne toute la chance aux braconniers de trouver des raisons pour se promener dans les bois tout au cours de l'hiver et de tirer chevrottes ou orignaux si le cœur leur en dit. Pourquoi enlever une semaine aux chasseurs honnêtes et respectueux des lois pour chasser quand les conditions sont bonnes, la température agréable, quand on donne toute latitude aux braconniers une fois le meilleur temps passé?

A ne pas manquer

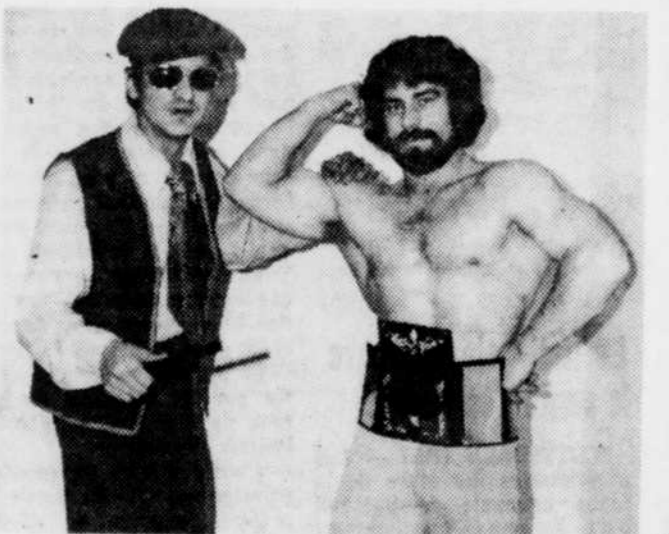
Dimanche soir, au club sportif de la rue Fraser, aura lieu le grand souper organisé conjointement par l'Association des Chasseurs et Pêcheurs de Sherbrooke et l'Association des Trappeurs des Cantons de l'Est. A cette occasion on remettra des trophées aux sportifs les plus méritants et chaque association en profitera pour dévoiler les projets qui se préparent dans les domaines de la chasse et de la pêche et de la Conservation. Ce dimanche soir 3 février est donc une date à retenir.

Cours en sécurité

Les chasseurs qui n'auraient pas encore eu la chance de suivre des cours en sécurité dans le maniement des armes à feu apprendront avec plaisir que le Club Victoria organise pour dimanche 3 février au Centre de Loisirs de Scottstown: des cours qui débuteront à 8h.30 a.m. pour se terminer en fin d'après-midi par un examen.

Lac Massawippi

L'Assemblée générale annuelle qui devait avoir lieu le 23 février dernier a été remise à cause de la mauvaise température. Rappelons l'endroit le Motel La Marquise entre Sherbrooke et Lennoxville. L'agenda de la réunion l'élection d'un nouveau comité exécutif, présentations de nouveaux projets pour l'amélioration de la pêche sportive au lac Massawippi; la date, le 6 février à 8h. p.m.



Le champion provincial de la lutte semi-professionnelle, John Patterson accompagné de son inséparable gérant Lou L'Intelligence.

Un second programme de lutte semi-professionnelle à Johnville

JOHNVILLE— Suite à l'intérêt manifesté lors du premier programme de lutte semi-professionnelle à Johnville, le promoteur Denis Bernier a décidé de présenter un autre programme dès demain soir. Le programme comprend cinq combats.

Le premier match à l'affiche sera un combat d'équipes mettant aux prises d'une part, le Belge Bruno Sophia ayant comme partenaire Richard Côté de Sherbrooke et d'autre part le duo composé de Jérôme "Sadique" Fullum de Québec et du Gaspésien Grant the Great.

Lors du deuxième combat, le Sherbrookoïse Tony Paré aura fort à faire alors qu'il sera opposé au champion provincial John Patterson. Ce dernier sera une fois de plus accompagné de son gérant Lou L'Intelligence. Le troisième combat mettra aux prises le vétéran Fernand Leblanc contre le rude Américain Dick Va Dye.

En semi-finale, le populaire Sherbrookoïse Bob Chase opposé au champion junior provincial, Red "Justice" Lauzon, de Deauville.

La finale, un combat d'équipes de deux chutes de trois à cinq, va opposer deux des plus spectaculaires. Le Drummondvillois Roger Guillemette va faire équipe avec le jeune Sherbrookoïse Jack Paré pour affronter le redoutable duo formé de Tex-Harrison et de Stan Crawford.

C'est donc un rendez-vous pour les amateurs de lutte, samedi soir 8h.30, au Centre des Loisirs de Johnville.

Souper annuel des trappeurs demain soir

Sherbrooke — Le président Jano Bisson invite tous les intéressés au souper annuel de l'Association des Trappeurs des Cantons de l'Est. Ce souper, à deux dollars du couvert, sera servi dimanche soir, à compter de 7h.00 au Club Sportif, situé rue Fraser à Sherbrooke.

On ne profitera pour procéder à la remise des trophées pour la saison '73. Il y aura également un trophée pour les chasseurs qui ont enregistré leur chevreuil dans une station l'an dernier. Pour être éligible au prix le gagnant devra être présent au souper.

Tous y sont les bienvenus.

Le hockey mineur, à Drummondville-Sud Les Volontaires invincibles en 52 parties

DRUMMONDVILLE (AL) — C'était un semaine de pratique pour les équipes de hockey mineur de l'Olympia Yvan Cournoyer de Drummondville sud. Nous vous présentons alors les différents classements des quatre catégories en lice.

Midjet
Une confortable avance pour Henri Denoncourt

Henri Denoncourt détient une confortable avance de 9 points en tête des compteurs de la division Midjet du hockey mineur. Denoncourt de l'équipe C.P.M. a accumulé 33 points soit 9 de mieux que son coéquipier Yvan Camire.

Au classement des équipes le C.P.M. avec une seule défaite, est en tête totalisant 22 points au deuxième rang, on retrouve le Tex Made avec 12 points.

CLASSEMENT			
G	P	N	Pts
11	3	1	25
8	5	2	22
3	6	2	8
2	6	2	8

COMPTEURS			
A	B	T	Pts
25	9	33	25
10	15	25	10
15	10	25	15
19	7	26	19
9	17	26	9
8	14	22	8
8	14	22	8
5	9	14	5
3	10	13	3

Bantam
Avance de sept points pour le Sonic en tête

L'équipe de Sonic détient une avance de sept points au premier rang de la division

CLASSEMENT			
G	P	N	Pts
11	3	1	25
8	5	2	22
3	6	2	8
2	6	2	8

COMPTEURS			
A	B	T	Pts
25	9	33	25
10	15	25	10
15	10	25	15
19	7	26	19
9	17	26	9
8	14	22	8
8	14	22	8
5	9	14	5
3	10	13	3

Le sport à Drummondville

L'Escapade et Beaulieu perdent leur première joute en semi-finale

DRUMMONDVILLE (AL) — Les équipes du Centre de Loisirs L'Escapade et de Beaulieu Transmission tirent de l'arrière, à la suite d'un premier revers, en semi-finale de la ligue de hockey indépendant "Brador".

Pour les troupiers de l'Escapade, c'est toute une surprise qu'ils ont connue à la suite de cette défaite de 8-5 contre la formation du Sylvania. L'Escapade avait remporté le championnat de la saison tandis que le Sylvania ne pouvait faire mieux que de remporter quatre victoires en saison régulière. L'attaque du Sylvania a été conduite par Réjean Lacharité avec un tour de chapeau en plus d'une passe. Mario St-Louis se distinguait également avec une paire de buts et une passe. Robert Blanchard, un but et trois passes, Jean Lavigne, un but et deux passes et Dacompléte le compte au dépens de l'Escapade. Beaulieu, quant à lui, a été dirigé par Robert Blais et Alain Bergeron, a été produit de la deuxième minute de jeu de la troisième période.

George Glazer, premier inscrit

THETFORD MINES, (AG)—Le premier skieur à s'inscrire pour prendre part à la compétition "Can-Am" qui se déroulera au mont Adstock sous la commandite du comité des Caisse populaires de la vallée de l'Or blanc, les 16 et 17 février prochain, est le Suisse Georges Glazer de Zurich.

Plus de 100 skieurs des Etats-Unis et du Canada seront présents lors de ces compétitions. On est déjà assuré de la présence de l'équipe canadienne qui comprend 15 hommes et 10 femmes ainsi que l'équipe américaine avec 15 hommes et 15 femmes.

M. Marcel Poulin, gérant de la Caisse populaire de St-Jacques de Leeds et vice-président du mini-comité des caisses populaires a remis récemment à Raymond Morisset, chef de la compétition et à Prosper Testaguzza, chef du protocole, les médailles qui seront offertes aux gagnants des épreuves lors de cette compétition.



Phase finale chez les Sénateurs

SHERBROOKE — Sous le thème "1-2-3 On va" le carnaval de 5 Sénateurs de Sherbrooke attendra sa phase principale ce soir pour se poursuivre durant toute la fin de semaine.

Le carnaval attendra son point culminant dimanche et lundi alors que plusieurs activités se dérouleront au parc Marin. En soirée il y aura un souper canadien servi à la cafétéria du Collège de Sherbrooke, après quoi on procédera au couronnement de la reine du Carnaval.

Huit duchesses sont en lice à ce titre, chacune d'entre elles représente une des équipes de hockey des Sénateurs. Carmen Pomerleau représente l'équipe atome "C" 1, Lyne Leblanc est la duchesse du club atome "C" 2, Léonie Ouellette, duchesse du Moustique "C" 1, Lorraine Paquette duchesse du Moustique "C" 2, Johanne Bolduc, duchesse du Pee-Wee "C" 1, Rita Lewis duchesse du Pee-Wee "C" 2, Céline Pelchat, pour le Bantam tandis que Pierrette Bernier représente l'équipe Midjet.

DE LUXE DRIVE YOURSELF ENR

1973 Chevrolet

562-4933

Bantam. Sonic a récolté dix victoires et une nulle pour vingt et un points. Au deuxième rang, on retrouve le Pinard et Pinard avec quatorze points.

CLASSEMENT "EST"			
G	P	N	Pts
10	4	1	21
8	4	1	19
4	7	1	11
3	7	2	7

CLASSEMENT "OUEST"			
G	P	N	Pts
3	3	4	10
3	3	4	10
4	4	4	12
4	4	4	12

COMPTEURS

A	B	T	Pts
18	9	27	18
18	9	27	18
20	6	26	20
13	12	25	13
13	12	25	13
9	14	23	9
12	8	20	12
13	3	16	13
5	13	18	5

Moustique "AA"
Trois joueurs au premier rang

Trois joueurs se partagent le premier rang des compteurs de la catégorie Moustique "AA". Il s'agit de Luc Arseneault, du Canimex et de François Martel et Richard Vachon du P.M.C. Ces trois joueurs ont chacun treize points au total.

Le Canimex est en tête des équipes avec huit victoires et quatre défaites pour seize points. Le P.M.C. est en deuxième place avec treize points.

CLASSEMENT			
G	P	N	Pts
4	3	7	13
4	3	7	13
4	3	7	13
4	3	7	13

COMPTEURS			
A	B	T	Pts
5	5	10	5
5	5	10	5
5	5	10	5
5	5	10	5
5	5	10	5
5	5	10	5
5	5	10	5
5	5	10	5
5	5	10	5

se chacun, ont déjoué le gardien Jean-Guy Cloutier pour compléter le compte. Pierre Vallée avec un but au dernier engagement, a privé Pierre Ouellet du blanchissage. Seulement cinq punitions mineures ont été décernées dans la joute.

La deuxième tranche de ces séries-finales, aura lieu dimanche le 17 février alors qu'à 9 heures le Centre de Loisirs L'Escapade rendra visite au Sylvania et 2 h.30 le Beaujeu Transmission recevra la visite du Pepsi Cola.

Le deuxième match de la série, aura lieu dimanche le 17 février alors qu'à 9 heures le Centre de Loisirs L'Escapade rendra visite au Sylvania et 2 h.30 le Beaujeu Transmission recevra la visite du Pepsi Cola.

D'un campus à l'autre...

— Guy Pariseau a fait une sortie théâtrale remarquée mardi soir lors de la joute de basket-ball qui opposait les Volontaires au Collège Champlain. Son remplacement par Serge Roy à huit minutes de la fin a été salué par une salve d'applaudissements.

— "Le match du siècle" s'est également déroulé lundi soir dans la ligue intra-murale de ballon sur glace du Cegep entre les équipes des Hydrocéphales et des Electro-Mécanique... et Cassius Clay "Hydrocéphales" a battu aux points par 2 à 1 Joe Frazier "Electro-Mécanique".

— Georges Laliberté, de retour au jeu dans l'uniforme des Electro-Mécanique après une absence de trois jours, a marqué le premier but du match en première période d'un magnifique lancer frappé de la ligne bleue qui a pris en défaut pour la première fois cette saison le cerbere des Hydrocéphales, Jean-Louis Fabi.

— Jacques "Coco" Dufresne s'est avéré la vedette individuelle du match en égalisant pour les Hydrocéphales en deuxième période et en comptant le but de la victoire à 1'20" de la fin du match.

— Les Indigènes ont ouvert la machine contre les Cyclopes et remporté une écrasante victoire de 6-0 grâce aux deux tours du chapeau réalisés par René Adams et Pierre Morissette.

— Les Volontaires ont suivi un programme d'entraînement poussé en vue de leur prochaine saison de football, sont invincibles depuis l'arrivée dans leurs rangs de leur "général" et entraîneur "Mike" Bérard.

— Les Gros Bras ont subi leur première défaite de la saison contre les Volontaires 1-0, et leur valeureux capitaine Denis Grégoire a particulièrement "apprécié" les mises en échec de Yvon "Red" Michel.

— Guy Boutin et ses Crocodiles n'ont pas besoin de fanclub car à chacune de leurs joutes, les étudiants du Collège se font un malin plaisir de les "encourager".

— Les Balayeurs ont enfin remporté leur première victoire de la saison en "balayant" les Québécois par 2-0. Les auteurs de l'exploit, Normand Lessard, le capitaine et Yvon Roy, sans oublier Pierre Theriault, le gardien. De plus, ils gardent jalousement leur record de punitions, 100 minutes en huit parties.

— L'action n'a pas manqué mercredi soir chez les filles au ballon-balai. Jacqueline Roy des Coccinelles a subi une solide mise en échec dans la bande de Suzan Larkin, et Joëlle Bureau des Astérix s'est fait fracasser le crâne d'un coup de balai.

— Dans la ligue féminine de hockey intra-murale, Suzan Mailhot, la capitaine des Fel-Kiss, a été mis K.O. par un coup de hockey à l'estomac. Elle a pu revenir au jeu grâce aux soins énergiques de Claude Hervieux, l'entraîneur des Volontaires.

— Malgré son coup à la tête, Josée Bureau a endossé l'équipement de gardien de but des Fel-Kiss et a accompli des prodiges dans les buts limitant les Yogies à seulement deux buts.

— Les dépisteurs ont découvert deux nouveaux "prospects" dans l'équipe des Yogies. Il s'agit de Carole "Richard Martin" Fortier et de Ginette "Henri Richard" Savard.

pour un total de 39 points. Michel Laroche suit au deuxième rang avec 27 points.

SKI mont orford

PROGRAMME très special les mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine.

A partir de 11h. a.m., usage de toutes les remontées, leçon de ski d'une heure, goûter au cocktail à 4h.00.

Prix très avantageux: \$5.50 par personne. Non applicable les semaines commençant le 18 février et le 18 mars 1974.

TROIS MONTAGNES... SEPT REMONTÉES MEILLEUR SKI

LES PISTES LES MIEUX ENTRETENUES

Rapports 24 heures — Magog — Tel.: 843-6548

SHERBROOKE — En triomphant difficilement des représentants du Collège Champlain de Lennoxville par 71-64, les troupiers de l'entraîneur Zoel Berubé ont remporté leur 10ème victoire consécutive de la saison et amélioré de même coup leur record d'invincibilité de 52 parties en trois ans de compétitions au niveau de l'Association du Centre du Québec et de l'A.S.I.E.Q.

Horloge des neiges

- A) Qualité de la neige, surface et base.
- B) Epaisseur moyenne de la neige damée.
- C) Epaisseur de la dernière chute.
- D) Date de la dernière chute.
- E) Précipitation totale de la semaine.
- F) Nombre de pistes ouvertes.
- G) Remontées.

REGION DES CANTONS DE L'EST
Température: 39.
Prévisions: généralement nuageux, quelques légères chutes de neige. Min.: 20 à 25. Max.: 35.

Stations	A	B	C	D	E	F	G
Sutton	granuleuse	12/19	6	29	8	25	ouv
Orford	granuleuse	7/10	5	29	6	15	ouv
Bromont	granuleuse	5/12	5	29	6	13	ouv
Owls-Head	granuleuse	5/12	5	29	5	12	par
Shefford Valley	granuleuse	7/10	5	29	5	12	ouv
Indian Valley	granuleuse	7/10	5	29	6	7	ouv
Bellevue	granuleuse	7	4	29	4	7	ouv
St-Bruno	granuleuse		3	29	3	8	par
Elian (E.A.)	granuleuse	10	3	29	3	6	par
Mt Joye	granuleuse	7/12	4	29	4	13	ouv
Adstock	granuleuse	8/12	2	29	2	12	ouv
Mt Echo	granuleuse		6	29	7	14	ouv

Ski du soir
Adstock: lundi au vendredi
Bromont: tous les soirs.
Mt Joye: tous les soirs
Bellevue: lundi au samedi
Elian: mardi, mercredi, jeudi, vendredi
Shefford Valley: mercredi et samedi
Gleason: mercredi, jeudi, vendredi
Indian Valley: mardi au samedi
Ski Victoria: mardi et jeudi
St-Bruno: tous les soirs sauf dimanche

Stations	A	B	C	D	E	F	G
Orford	gran	11	6	29	6	6	ouv
Mt Shoth	gran	10	3	29	3	2	ouv
Bromont	gran		6	29	6	3	ouv
Owls-Head	gran		5	29	5	2	ouv
Melbourne Valley			4	29	4	3	ouv
Adstock	gran	12	3	29	3	4	ouv
Shefford Valley			10	29	5	2	ouv
Mt Joye	gran	10	4	29	4	1	ouv
Elian	gran	10	3	29	3	3	ouv

PRESENTÉ PAR

MONT ORFORD

Une des grandes stations de ski du Québec

BUREAU DE RESERVATIONS (819) 843-4200

RAPPORTS D'ENNEIGEMENT (819) 843-6548

Soleil de Floride à DAYTONA

la plus belle plage du monde

avec GORDON BREEN

DEPART: 10 mars
RETOUR: 16 mars (extension possible)

1—Billets gratuits pour trois joutes expos
2—Choix de 4 terrains de golf
3—2000 milles de plage etc.

COÛT \$289.
(Noté: billet d'avion valide pour 12 mois)

Pour plus d'informations et réservations, prière de communiquer avec: GORDON BREEN 569-9331 ou

VOYAGES TRANS-OCEAN
661 ouest, rue King, Sherbrooke
563-4515

VENDREDI
1er FEVRIER
9h. 05 p.m.

Les DRAVEURS DE TROIS-RIVIERES VS CASTORS DE SHERBROOKE

AU PALAIS des SPORTS

ADMISSION GRATUITE AVEC CE COUPON

Sur présentation de ce coupon toute jeune personne âgée de moins de 14 ans, accompagnée d'un parent, sera admise gratuitement à la joute annoncée ci-dessus.

GRACIEUSEMENT DE LA TRIBUNE

EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DES CASTORS

VALIDE LE 1er FEVRIER SEULEMENT

DRAVEURS VS CASTORS

En quelques lignes

VICTORIAVILLE (SB) — La pièce de Théâtre "Le Monstre" d'André Schedid dans une mise en scène d'André Roy sera présentée à l'auditorium du CEGEP de Victoriaville ce soir à compter de 20 heures.

C'est ce soir également que se déroulera une soirée organisée en l'honneur des employés qui ont travaillé sur le terrain de la 96ème exposition agricole de Victoriaville en août dernier. La soirée débutera à 20 heures au local des Chevaliers de Colomb de Victoriaville.

A Warwick, l'homme des neiges fera sa première apparition à l'arena dans le cadre de l'ouverture du Festival des Neiges de Warwick. Ce festival qui débute aujourd'hui se déroulera jusqu'au 10 février.

C'est en fin de semaine que devait avoir lieu la semi-finale du gala Personnalité Jeunesse Optimiste au niveau du district Québec-Maritimes. Cependant, suite à une décision récente, les semi-finales ne seront pas présentées cette année en raison du nombre de concurrents (13). On passera donc directement en finale à Québec.

M. Robert Caron, étudiant en arts plastiques à l'université du Québec à Trois Rivières, exposera ses oeuvres du 1er au 28 février prochain à la galerie d'art N. Boisvert au Cap-de-la-Madeleine.

C'est en fin de semaine dernière qu'avait lieu l'inauguration de la deuxième session annuelle de la maison Marie-Reine des deuxième session annuelle de la maison Marie Reine des Coeurs. Quelques 200 personnes ont à cette occasion été accueillies par l'équipe des Montfortin.

La prochaine réunion mensuelle de l'armée de Marie aura lieu jeudi prochain à compter de 19 heures 30 à l'église Notre-Dame de l'Assomption.

La prochaine assemblée mensuelle de la chambre de commerce d'Arthabaska se déroulera dimanche à l'hôtel Mont-St-Michel. Le déjeuner sera servi à 9 heures 30. Parmi les items à l'ordre du jour figureront l'étude des politiques d'action de la Chambre de commerce de la province de Québec, la TV communautaire vs les corps intermédiaires, le projet de loi no 18 relatif à la municipalité d'Arthabaska, la hausse de taxe et plusieurs autres points intéressants.

L'équipe des mères célibataires de Victoriaville Informe que sa prochaine réunion aura lieu le 7 février prochain dans un endroit non encore déterminé. La réunion qui devait avoir lieu hier a dû être contremandée.

Le conférencier invité au prochain souper du club Richelieu, lundi prochain, sera M. David Berger, secrétaire du club de football "Les Alouettes de Montréal". Il a été assuré que M. Berger sera accompagné d'un ou deux joueurs de l'équipe ou membres du bureau de direction.

Nouvelles express

PLESSISVILLE, (GAB) — Le boulevard des Sucreries, à Plessisville, a été le lieu d'un accident entre une motoneige et un automobile. Seul le motoneigiste a été blessé dans la collision et il a été conduit à l'hôpital Sacré-Coeur pour les premiers soins. Le véhicule qu'il montait est considéré comme une perte totale. Les dommages sont estimés à plus de \$1,000 dans cet accident. Ce sont les agents de la Sûreté municipale de la Ville de Plessisville qui ont fait les constatations et ouvert une enquête à la suite de cet accident.

NORBERVILLE — Les responsables de la Commission scolaire Prince-Daveluy ont apprécié au plus haut point l'initiative du comité d'école Notre-Dame de St-Norbert d'Arthabaska d'une soirée-rencontre. La manifestation avait pour but de réunir les parents, les professeurs et les commissaires. Le programme de la soirée a semblé plaire à tous les participants.

PRINCEVILLE — La Commission scolaire Prince-Daveluy accorde, pour l'année en cours, à la firme Techniques et Méthodes Ltée le contrat pour le recensement. Le président, M. Germain Pélipin, et les commissaires ont autorisé le directeur général, M. Bertrand Berubé, à signer le document donnant suite à cette décision.

PRINCEVILLE — Le feu a causé des pertes estimées à \$87,185 dans les limites urbaines de Princeville en 1973. C'est ce qu'indique le rapport qui vient d'être rendu public par le chef de la brigade des incendies, M. Clément Béchar. L'usine de Prince-Yatch Inc. rasée au sol, est le principal feu que les pompiers ont eu à combattre l'an dernier, feu qui constitue la grosse part des pertes subies en 1973. Pour le secteur rural de Princeville, les pertes par le feu sont de \$850 seulement alors qu'elles sont de \$6,500 pour les feux couverts à l'extérieur de Princeville par les sapeurs locaux. Le détail des sorties est le suivant: 40 dans les limites urbaines, 5 dans la paroisse et 6 à l'extérieur de Princeville.

PLESSISVILLE — Une année très active se prépare pour les Majorettes des Bois-Francis de Plessisville. Des ententes sont à se conclure pour de nombreuses sorties à l'extérieur; plusieurs de ces sorties donneront lieu à des voyages très intéressants pour les filles qui font partie de ce mouvement car elle seront appelées à représenter la Ville de l'Érable pour des manifestations en préparation dans diverses parties du Québec. Pour cette raison, la direction désire compléter les effectifs actuellement à l'oeuvre: de bonnes volontés de 13 ans et plus sont donc les bienvenues chez les majorettes des Bois-Francis de Plessisville. Il n'est pas nécessaire d'être familière avec la musique pour faire partie du groupe; les intéressées à se dévouer ont à leur disposition des entraîneurs toujours prêts à travailler pour l'entraînement de celles qui font preuve de bonne volonté.

PLESSISVILLE — Les Optimistes ont pris un moyen original pour faire connaître à la population ce qu'ils accomplissent en faveur de la jeunesse. Un programme-souvenir est le moyen adopté pour atteindre cet objectif. De la documentation intéressante a été recueillie sur la question et le programme-souvenir est maintenant disponible, la distribution en est faite gratuitement.

PLESSISVILLE — La direction de la Municipalité scolaire Jean Rivard a accepté de radier le compte de taxes du Conseil municipal, paroisse de Plessisville. L'évaluation en rapport avec ce compte est de \$17,500. Le directeur des Services financiers de la MSJR a reçu l'autorisation de modifier le rôle en conséquence.

PLESSISVILLE — Les responsables du Service des loisirs et de l'Association du hockey mineur ont sollicité la collaboration des parents qui ont des jeunes au jeu. Assister aux parties, donner des conseils et s'intéresser aux activités est la demande faite aux parents.

1,000 parents unanimes contre l'actuel dossier cumulatif

VICTORIAVILLE, (AC) — Environ 1,000 parents d'élèves de la polyvalente de Victoriaville ont voté à l'unanimité une résolution allant à l'encontre du nouveau dossier scolaire cumulatif. Jamais telle assistance ne s'était vue auparavant et le secrétaire du comité d'école de la polyvalente, M. Jacques Brière, explique que le nombre étonnant de participants était dû en partie à cette résolution contre le dossier scolaire, en partie aussi à la visite des lieux qu'on

effectué par la suite les parents.

La résolution en deux points, adoptée par l'assemblée générale des parents, rejoint sensiblement la position que prône depuis deux mois

Mme Eileen Dugal. Dans un premier temps, les parents demandent que ne soient consignés au dossier que les notes scolaires de l'étudiant et qu'il ne soit fait aucune mention des notes sur le comportement ou le travail fourni.

Dans un second temps, les parents exigent que ce nouveau dossier ne fiche que des éléments de base sur l'élève, tels son nom, son adresse et son âge; ce qui exclut donc la profession du père ou de la mère et les autres détails de ce genre.

Cette position avait été adoptée plus tôt par des petits comités préparatoires qui avaient pour but de dessiner une ligne de conduite à l'égard du nouveau dossier. Enfin, M. Robitaille, président du comité d'école, avait résumé le sujet et avait exposé cette attitude que tous les parents, sans exception, ont appuyé.

Une croisade

C'est donc dire que l'opposition mise de l'avant par Mme Dugal, voilà environ deux mois, prend maintenant l'allure d'une croisade contre le dossier scolaire cumulatif. L'on sait déjà que de nom-

breux groupes de Victoriaville et de la région se sont élevés contre ce dossier émis par arrêté en conseil: le conseil des commissaires, le Parti québécois du comté d'Arthabaska, l'Association des enseignants des Bois-Francis et ainsi de suite. Vient maintenant s'ajouter à cette pression un groupe d'environ 1,000 parents.

L'application de l'arrêté en conseil, qui devait d'abord entrer en vigueur ces jours derniers, a été retardée pour laisser plus de temps à la consultation. Cette consultation, si l'on en juge par les oppositions de plus en plus fréquentes qui naissent un peu partout à travers la province, semble prouver que le dossier scolaire cumulatif est fort mal accepté des enseignants, des parents, des étudiants et parfois des commissaires eux-mêmes. Tout au moins cette tendance est-elle bien claire à Victoriaville.



Conférencier invité

M. Michel Marcoux, président du Festival de l'Érable de Plessisville, était le conférencier invité à un souper Optimiste. De gauche à droite: MM. Aurèle Croteau, président Optimiste de Princeville; Michel Marcoux, conférencier, et Gérard Lessard, président Optimiste de Plessisville. (Photo La Tribune, Plessisville, GAB)

Mini-sondage auprès de citoyens: "Croyez-vous qu'Arthabaska sera annexé à Victoriaville?"

VICTORIAVILLE (SB) — On se souvient que les maires de Victoriaville et d'Arthabaska, MM. Denis St-Pierre et Pierre Roux ont émis leurs opinions relativement à l'annexion éventuelle de la municipalité d'Arthabaska à celle de Victoriaville récemment. Pour le maire St-Pierre, ce n'est qu'une question de temps avant que les deux villes ne fassent qu'une seule ville selon le maire Roux, Arthabaska n'est pas du tout sur le point d'être annexé à Victoriaville. Pour lui, le gouvernement n'insiste désormais que sur la fusion de certains services de municipalités voisines et cette étape a été réalisée à Arthabaska et à Victoriaville.

Pour connaître les points de vue de plus de personnes, le journaliste de La Tribune a effectué un mini-sondage auprès de citoyens des deux villes. Seulement cinq personnes ont été interrogées à Victoriaville et cinq autres à Arthabaska. Cependant, semblait-il, les réponses apportées reflètent

assez bien l'opinion de l'ensemble des citoyens.

Dans l'ensemble, on croyait que tôt ou tard Arthabaska sera fusionnée à Victoriaville. Toutefois, lorsque les personnes interrogées devaient répondre à la question "Serait-ce souhaitable?", les points de vue divergeaient entre les citoyens d'Arthabaska et ceux de Victoriaville. Evidemment, un certain pourcentage, dans ce cas une ou deux personnes suffisent, des gens interrogés n'avaient aucune opinion et la question leur était indifférente.

Voici donc les réponses apportées à Victoriaville:

M. Jean-Marc Aubert, Rue Notre-Dame Ouest "Voyez-vous, moi je travaille pour la Commission scolaire régionale alors je me tiens éloigné de cela autant que possible. Cependant, j'ai toujours été pour le regroupement parce que plusieurs services sont plus accessibles. Il y a des avantages et des désavantages. A mon avis les avantages sont en

nombre majeur".

Mlle Cécile Boutet, rue Notre-Dame Ouest: "Je ne suis pas opposée à cela, je pense que ce serait une bonne chose. Oui; cela va se faire avant longtemps."

M. Jean-Guy Déglise, Boulevard Jutra Est: "Je ne suis pas de la place. Je travaille ici, c'est tout. Je n'ai aucune opinion là-dessus."

M. Bertrand Lambert, rue Guay: "On en entend parler quelques fois...Suivant mon idée, ce ne serait pas un mal. Je ne suis pas au courant tellement, mais cela peut se faire assez vite."

M. Gaston Michard, Boulevard Gamache: "Cela se fera sûrement avec le temps; d'ailleurs, c'est déjà commencé puisque les loisirs sont déjà fusionnés. Moi-même, je suis originaire d'Arthabaska et je prétends que cela serait une bonne chose que les deux villes soient fusionnées."

Voici les réponses apportées à Arthabaska:

Mme Lauréat Boisioli, rue Girouard: "Je sais bien que ça va se faire un jour de l'autre, mais pas avant cinq ans. Personnellement, je n'y tiens pas trop."

M. Paul Gagné, rue Laurier: "Cela m'est complètement indifférent; je suis loca-

taire et si je veux rester à Arthabaska, je resterai et si je veux aller en ville, j'irai."

Mlle Hélène Morin, rue Bellevue: "Je ne crois pas qu'Arthabaska sera annexé à Victoriaville. Ce sont deux villes indépendantes et assez importantes. A moins que les autorités n'en décident autrement, je ne crois pas que cela se fasse. D'ailleurs je ne vois aucun avantage à l'annexion."

Mme Germaine Roux, rue Beauchesne: "Je ne le croirais pas; en tout cas, ce ne serait pas souhaitable. Victoriaville se servirait toujours d'Arthabaska; on n'aurait plus de bons services."

M. Laurent Genest, rue des Erables: "Je prétends que tôt ou tard cela se fera. Dans certains cas ça serait souhaitable, dans d'autres, non." L'question qui était posée d'abord par le journaliste était: "Croyez-vous qu'Arthabaska sera annexé à Victoriaville? S'il avait demandé: sûrement être différentes sur "Croyez-vous que Victoriaville et Arthabaska seront fusionnées?", les réponses, tant celles des citoyens de Victoriaville que d'Arthabaska, auraient sûrement été différentes sur plusieurs points...

Aucune rumeur à nier ou confirmer!

VICTORIAVILLE, (SB) — Selon l'attaché de presse du ministre des Richesses naturelles, M. Jacques Roux qui s'entretenait avec le journaliste de La Tribune depuis Québec, il lui, ni M. Massé n'ont entendu parler par le premier ministre ou ses proches que M. To, pin allait être muté au ministère des Richesses naturelles en remplacement de Jean-Gilles Massé dans un avenir rapproché ou non.

M. Roux a laissé savoir qu'il n'en avait même aucunement été question à la dernière assemblée du conseil des ministres mercredi alors que M. Massé était présent.

L'attaché du ministre a affirmé n'avoir eu vent de cette rumeur pour la première fois que cette semaine dans les journaux. Il a déclaré n'avoir donc aucune rumeur à nier ou à confirmer.

Une autre bâtisse envisagée pour le local de l'Age d'or

VICTORIAVILLE, (SB) — La ville envisagerait de trouver une autre bâtisse que celle de M. Lucien Arcand pour procurer un local permanent au club de l'Age d'Or de Victoriaville. C'est ce qu'a laissé entendre le maire de la ville, M. Denis St-Pierre, alors qu'il s'adressait à un journaliste récemment.

On se souvient qu'une étude effectuée par les fonctionnaires municipaux en rapport avec le prix exigé par M. Arcand pour son immeuble près du centre des loisirs avait amené la ville à conclure que le prix demandé ne correspondait pas avec la valeur réelle de la bâtisse.

Le conseil avait alors essayé de prendre des ententes avec le propriétaire du local, mais cela n'avait, semble-t-il abouti à rien. Les autorités municipales avaient alors décidé, ou envisagé, d'aller en expropriation de telle sorte

que l'affaire soit réglée par un tiers parti. En effet, M. Arcand ne se serait sans doute pas laissé exproprié au prix offert par la ville et on aurait donc dû faire appel à un tribunal pour rendre un jugement.

Or, selon les dernières informations, la ville aurait à nouveau changé d'idée pour décider que finalement, il vaudrait peut-être mieux ne pas aller devant un tribunal, car, au cas où elle perdrait la partie, elle se verrait dés lors obligée d'acheter, et au prix demandé par M. Arcand.

C'est à partir de là que la ville envisagerait de trouver une autre bâtisse pour l'Age d'Or. Il existerait justement une autre bâtisse, plus grande que celle de M. Arcand et qui ne reviendrait peut-être pas beaucoup plus cher, qui serait disponible. Une approche aurait déjà été faite et d'autres seraient susceptibles de l'être.

Nouveau membre au conseil du cégep

VICTORIAVILLE (SB) — Un nouveau membre a été élu au conseil d'administration de la Corporation du CEGEP de Victoriaville à la suite d'une assemblée spéciale des parents qui a été tenue cette semaine. Il s'agit du Docteur Georges — Henri Dubois qui sera désormais, pour deux

ans, l'un des quatre représentants des parents au sein du conseil.

M. Dubois remplace ainsi M. Robert Caron qui a terminé son mandat de deux ans. Les autres représentants des parents au conseil sont Mme Esther Ling-Patry, M. Gaston Roy et M. André Ducharme.

GARAGE GILLES LAROCHE

REMORQUAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES

Spécialité: Transmissions automatiques de toutes sortes — Garantie de 90 jours.

Tél.: 359-2323 — St-Rémi de Tingwick

MICHEL CHAINE, o.d.

docteur en optométrie

EXAMEN DE LA VUE

Lunettes et verres de contact

191, Notre-Dame Est
Victoriaville
758-1444

Pharmacie St-Hilaire
Princeville
364-5656

Concours "Ma Photo"

• NOS GAGNANTS •

\$500

JEAN DUCEPPE, c'est le roi du cep
(il produit beaucoup)

ENVOI DE: Mlle Francyne Carrier,
12 Hallée,
Sherbrooke

\$500

JEAN DUCEPPE, c'est Appelez-moi Lise
et laissez-moi parler.

ENVOI DE: Danielle Pellerin,
942 est. rue Galt,
Sherbrooke.

En bref

Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (LD)—La cour des Sessions de la paix siège aujourd'hui à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic sous la présidence de l'honorable juge Léonce Côté...

On n'a signalé au cours des dernières heures qu'un seul accident de la circulation sur les routes de la région...

C'est un Méganticois, M. Jacques Rancourt, licencié en lettres de l'université Laval et étudiant en maîtrise à l'université de Paris, qui a rédigé le chapitre que consacre à la poésie québécoise l'ouvrage "La poésie contemporaine de langue française depuis 1945"...

Le R.P. Gaëtan Giguère, de St-Ludger, animera au cours de février les séances d'études de la Bible qui seront données à la salle paroissiale de Lac-Drolet...

La chorale de Disraëli donnera le 17 février un concert à St-Sébastien au profit des oeuvres de cette paroisse...

Un comité de pastorale paroissiale présidé par M. Gaston Denis a été mis sur pied à Milan... M. André Couture a été nommé à la vice-présidence de cet organisme...

C'est dimanche soir qu'aura lieu à la salle de la Légion canadienne le tirage annuel de la journée colombienne...

Au 31 décembre dernier, la paroisse St-Samuel de Lac-Drolet comptait une population de 1007 âmes réparties entre 19 foyers, il y a eu au cours de l'année 14 naissances, huit mariages et 13 décès...

Asbestos

ASBESTOS (DR) — La Légion canadienne d'Asbestos invite tous les joueurs de cartes à venir se recréer et ainsi se mériter la chance d'obtenir des prix, à tous les vendredis soirs, à compter de ce soir, au local de la Légion...

La direction de la Légion canadienne d'Asbestos, informe également ses membres, que les "cartes de voyages" sont présentement disponibles au local de la Légion...

Comme de nombreuses personnes ont dû sans doute le remarquer, l'ancien local de la Librairie Centrale, situé sur la rue St-Hubert, adjacent au local de la Régie des Alcools, est présentement le site de travaux de rénovations...

A l'exemple des différents mouvements d'AFEAS de la ville d'Asbestos, les membres de la Chambre de commerce et du Cercle culturel féminin ont accordé leur appui aux membres du comité de parents du secteur d'Asbestos...

La Fraternité des malades et handicapés d'Asbestos, invite la population d'Asbestos et de la région, à participer à un petit concours en rapport avec ce mouvement...

Après avoir oeuvré plus de 15 ans, au service de la Bibliothèque publique d'Asbestos, à titre de président, M. Roger Laliberté, vient de céder son poste à M. Denis Morel...

Au cours des derniers mois, l'alcoolisme ayant été identifié par la population d'Asbestos, comme étant un des problèmes majeurs dans le secteur, Mme Christianne Auger Martel, du CLSC d'Asbestos, s'occupera intensément de ce problème...

Plusieurs autres personnes, en service au CLSC s'occupent, au cours des mois à venir, des autres problèmes majeurs identifiés par la population des municipalités desservies par le CLSC...

Valcourt

VALCOURT (JL) — Le comité d'accueil invite toutes les dames de Valcourt et de la région à prendre part à sa prochaine activité qui se tiendra au mont Valcourt mardi, le 5 février...

Saint-Luc: demande d'aide

MAGOG, (MP)—Le conseil de la fabrique de la paroisse anglaise Saint-Luc de Magog demande l'aide de la population. En effet, le Père Richard Ripper, curé de la paroisse et MM. Ted Holt et Harry Smith, marguilliers, ont fait parvenir une lettre à tous les professionnels, hommes d'affaires et marchands de la ville de Magog...

"Nous nous adressons à vous en nous appuyant sur le fait que c'est à vous que nos gens s'adressent pour services professionnels et achats de tous les jours. Nous croyons que, comme nous vous appuyons dans vos entreprises, vous voudrez bien nous appuyer dans nos entreprises pour conserver ce site plein d'histoire pour la population de Magog..."

Situation inacceptable dans le monde hospitalier

(commissaire Lucien Morissette)

DRUMMONDVILLE (GP) — Le commissaire Lucien Morissette, lors de la dernière assemblée de la Commission scolaire régionale St-François, s'est élevé contre une situation qu'il juge inacceptable et qui nuit à la formation des infirmières auxiliaires...

Il a mentionné que dans le passé des études, valant plusieurs milliers de dollars, ont été faites, favorisant une amélioration en ce sens, mais que rien ne bouge maintenant. Pour le commissaire, l'hôpital d'Arthabaska est suffisamment grand pour recevoir les stagiaires de Drummondville, alors que celui de Drummondville est beaucoup trop exigü pour les services à donner à la population...

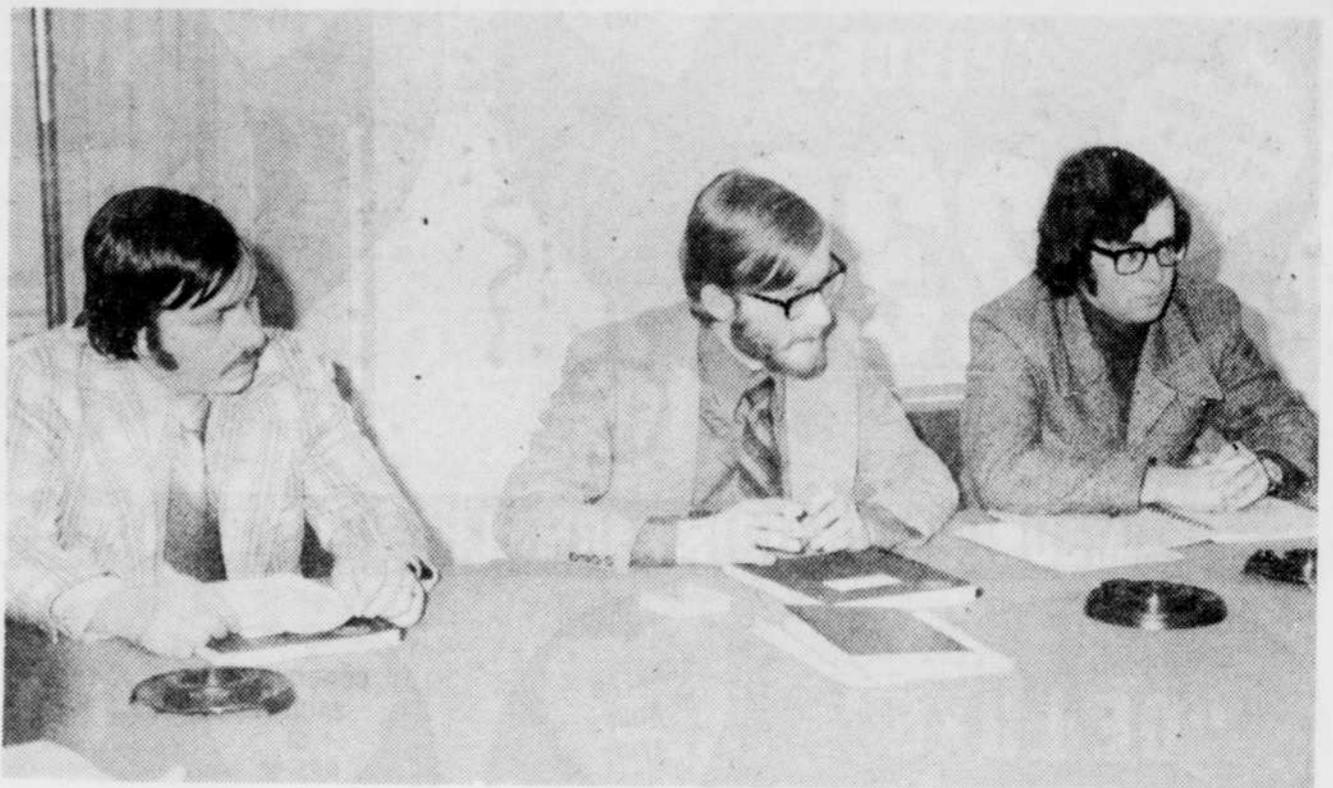
mande de la Commission scolaire de réclamer la subvention à 100 pour cent du transport des étudiantes comme auxiliaires infirmières dans différentes institutions de la région, soit à l'Hôpital Ste-Croix, à la Maison Ste-Clothilde et au Foyer du Sacré-Coeur.

Etude hospitalière: Drummondville, un enfant pauvre par rapport à Arthabaska

Par Michel Dionne DRUMMONDVILLE — Suivant les conclusions du rapport sur les services d'urgence de la région 04, rapport préparé par le Conseil régional de la Santé et des Services sociaux, l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville, qui connut dans le passé des heures de gloire, fait figure d'enfant pauvre dans certains secteurs alors que l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska tire honorablement son épingle du jeu...

31,131 pour un bassin desservi de 68,769 pour Drummondville et que pour Arthabaska il a été de 25,783 pour un bassin de 65,696 de population. Ces chiffres se révèlent relativement hauts si on les compare à ceux de Shawinigan où l'on dénombre 3,000 cas d'urgence pour un bassin d'environ 46,000 de population. Il faut quand même avouer que dans beaucoup de cas le taux de fréquentation des cliniques d'urgence est assez élevé, mais à Drummondville, c'est que la clinique d'urgence semble être la principale voie d'accès à l'admission.

mais à Drummondville, c'est que la clinique d'urgence semble être la principale voie d'accès à l'admission. On souligne aussi que vu une inexistence de service au niveau de l'accueil, une réceptionniste sélectionnant au jugement les cas graves des autres, vu l'inexistence de séjours physiques entre la clinique externe et la véritable clinique d'urgence, on retrouve à la fin dans "ces salles d'attente-corridor" de véritables cas d'urgence, des cas de consultation générale, de consultation spécialisée, des cas de visites de contrôle, des clients du médecin de garde, des patients cédulés ou non pour des examens diagnostiques.



Après six à sept mois de travail, le Conseil régional de la Santé et des Services sociaux rendait public au cours d'une conférence de presse donnée à Trois-Rivières, son rapport sur les services d'urgence de la région 04. Il s'agit, dans l'ordre habituel, de M. Jean-Yves Trudel, agent aux communications, de M. Pierre Duguay, directeur-général du CRSS5-04, et M. Marc-André Maranda, agent aux études.

Service ambulancier perçu comme un complément des services funéraires

DRUMMONDVILLE (MD) — Dans la région 04, le service ambulancier est généralement considéré comme un complément de l'entreprise de service funéraire. Ainsi, à l'exception de la municipalité de La Tuque, qui assure le service ambulancier, tous les autres services ambulanciers offrent un service permanent soit opérés par des entreprises funéraires. Bien sûr, il y a la fin de semaine les ambulanciers St-Jean sur une partie de la route 20 et dans la région de La Tuque. C'est ce que révèle le rapport sur le service d'urgence de la région 04 au sujet du service ambulancier.

de 30 minutes à un centre hospitalier, il y a un véhicule de disponible pour 1,930 habitants sur la rive nord et un pour 3,973 pour la rive sud. Les régions ayant le plus de véhicules par habitant sont Louiseville et Plessisville. Rappelons que dans les propositions de réorganisation du service, on demande, afin que l'ambulance devienne le prolongement de la clinique d'urgence, que le personnel ambulancier puisse jouir d'une formation spécialisée appropriée. Que le personnel soit regroupés en une corporation subventionnée par l'état. Afin d'éviter des délais, que les ambulances soient pourvues de systèmes de télécommunication reliés directement avec les centres hospitaliers. Les ambulances ne peuvent plus se contenter uniquement de transporter des blessés ou des malades.

Autres nouvelles régionales en pages 12, 13 et 21

Heward Graffley à Toronto

Magog, (MP) — M. Heward Graffley, député de Bromes-Missisquoi à la Chambre des communes s'prononcera aujourd'hui une allocution à la onzième conférence annuelle du Droit et des Affaires contemporaines parainée par les étudiants de la faculté de Droit de l'Université de Toronto.

Le service ambulancier est généralement assuré par deux personnes qui sont soit le propriétaire lui-même, ou, un de ses employés. Il arrive parfois qu'il n'y ait qu'une seule personne à bord de l'ambulance. De plus, il semble que les qualifications du personnel ambulancier soient difficiles à évaluer, mais on pourrait dire que 40 pour cent d'entre eux ont reçu une formation en premier lieu un moment ou à un autre. 24 entreprises opèrent sur la rive nord et 21 sur la rive sud.

Le CHU devra continuer à desservir Drummondville et Arthabaska...

DRUMMONDVILLE (MD) — Malgré les dispositions du rapport sur la réorganisation des services d'urgence hospitalier de la région 04, le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke qui dessert la région 05, devra continuer à drainer une partie de la population de Drummondville et de Victoriaville-Arthabaska. Selon M. Marc André Maranda, agent aux études et M. Pierre Duguay, directeur-général du conseil Régional de la Santé et des Services sociaux, le Centre Hospitalier Ste-Marie de Trois-Rivières ne peut à lui seul absorber cette clientèle car bien que suffisamment équipée, il manquerait de ressources pour desservir un tel bassin de population. Ainsi donc, même si Trois-Rivières dans l'avenir entend bien augmenter sa capacité d'accueil pour les urgences provenant de Drummondville et Arthabaska, il y aura toujours une certaine partie qui sera acheminée vers Sherbrooke. D'ailleurs on ne peut faire abstraction de facilités géographiques qui rendent Sherbrooke plus accessible que Trois-Rivières.

Notons enfin que les trois centres hospitaliers de la région des Bois-Francis drainent au-delà de 145,000 habitants et que les trois centres de Trois-Rivières ont un bassin de population de 135,000 habitants. Le Centre hospitalier Ste-Marie de Trois-Rivières devrait donc desservir les 11 centres hospitaliers que possède la région, et Sherbrooke de par son action au niveau de la région 04 contribue à alléger le fardeau de Trois-Rivières.

Subvention de \$200 par mois pour l'ambulancier Villeneuve

COATICOOK, (JC) — Une subvention de \$200 par mois sera accordée à M. Villeneuve pour le financement du service ambulancier à Coaticook. Cette a été la décision du conseil lors de la dernière assemblée. A chaque fin de mois, M. Villeneuve devra présenter à Mlle Marcoux, secrétaire au conseil de ville, un état de compte, à la suite duquel, on lui remettra régulièrement un chèque au montant souligné. M. Villeneuve à un moment a fait la proposition au conseil de partager le financement du service avec les municipalités environnantes, qui se sont montrées réceptives à cet égard. Ce à quoi M. Marais, échevin, a répliqué que, pour assurer un service adéquat pour toute la région, il y aurait lieu de considérer un deuxième service possible. M. Dupuis a également souligné que du temps où la firme Charron avait en main le service, il y avait toujours deux ambulances disponibles pour payer à toutes les éventualités. M. Villeneuve s'est dit prêt à s'occuper d'un deuxième service, à la condition d'être en mesure d'y faire face. "Pour engager un chauffeur, il faut être en mesure de lui payer un salaire minimum".

Le conseil a félicité M. Villeneuve de son intervention lorsqu'il a proposé de diviser les dépenses, c'est-à-dire de fournir non pas \$200 mais la balance du montant, une fois les subventions des autres villes impliquées. Mais la décision prise par le conseil a été de laisser pour étude la possibilité d'un deuxième service, en considérant l'apport financier des autres municipalités.

Chèques pour Oxfam

M. André Gagné, président du Cercle des affaires d'Asbestos, présente à Yvon Deschamps un chèque pour remettre à Oxfam. La Chambre de commerce d'Asbestos, par sa présidente, Mme Normande Lamontagne, a aussi remis un chèque pour Oxfam. (Photo La Tribune, Denis Marchand, Asbestos)

Conservation chasse & pêche

PAR J.B.S. HUARD



LA CHASSE EN 1974

A peine un mois s'est-il écoulé en 1974 que déjà l'on nous fait connaître des modifications apportées aux règlements de la Chasse sportive au Québec. Parmi les changements apportés on signale que la chasse à l'original dans la zone M. (Côte Nord et nord de la région Lac St-Jean-Saguenay) sera retardée d'une semaine. Toutefois, ce qui intéresse davantage les chasseurs de la région, c'est que la saison de chasse au petit gibier sera retardée d'une semaine également et cela à la grandeur de la province. Ici je ne suis pas d'accord avec ceux qui, au ministère, ont pris cette décision pour la raison bien simple que les conditions ne sont pas les mêmes et le petit gibier non plus d'une région à l'autre.

Page dans les patates

A ce sujet, Jean Pagé, dans une chronique récente se confond en courbettes et en félicitations à l'endroit du ministre Claude Simard (gagons que Pagé se cherche une "job") qui à mon avis n'a rien eu à faire dans cette décision. De plus les arguments apportés par le confrère Jean Pagé sont des plus farfelus comme vous pourriez vous en rendre compte vous-même. Selon lui, et je cite: "A) Les oiseaux étaient trop petits, donc gaspillage inutile... B) Les oiseaux étaient en couvées donc possibilité de massacres de familles complètes (sic) C) Occasions de braconnage, les chasseurs apportant des chevrottes pour tirer sur un gibier défendu".

Je ne suis pas d'accord avec le premier ni avec le second des arguments invoqués par le confrère Pagé parce que ce n'est sûrement pas une semaine de plus en septembre qui va ajouter des plumes ou des onces de chair aux oiseaux considérés comme gibier. En ce qui a trait aux couvées l'auteur fait ici preuve d'ignorance tout simplement et de grand naïveté.

La question du braconnage rejoint les raisons apportées par le ministère pour justifier ce changement. Mais comment concilier la décision du ministère avec le fait que la chasse à la perdrix est maintenant permise jusqu'au 31 décembre ce qui donne toute la chance aux braconniers de trouver des raisons pour se promener dans les bois tout au cours de l'hiver et de tirer chevrottes ou originaux si le cœur leur en dit. Pourquoi enlever une semaine aux chasseurs honnêtes et respectueux des lois pour chasser quand les conditions sont bonnes, la température agréable, quand on donne toute latitude aux braconniers une fois le meilleur temps passé?

A ne pas manquer

Dimanche soir, au club sportif de la rue Fraser, aura lieu le grand souper organisé conjointement par l'Association des Chasseurs et Pêcheurs de Sherbrooke et l'Association des Trappeurs des Cantons de l'Est. A cette occasion on remettra des trophées aux sportifs les plus méritants et chaque association en profitera pour dévoiler les projets qui se préparent dans les domaines de la chasse et de la pêche et de la Conservation. Ce dimanche soir 3 février est donc une date à retenir.

Cours en sécurité

Les chasseurs qui n'auraient pas encore eu la chance de suivre des cours en sécurité dans le maniement des armes à feu apprendront avec plaisir que le Club Victoria organise pour dimanche 3 février au Centre de Loisirs de Scotstown: des cours qui débuteront à 8h.30 a.m. pour se terminer en fin d'après-midi par un examen.

Lac Massawippi

L'Assemblée générale annuelle qui devait avoir lieu le 23 février dernier a été remise à cause de la mauvaise température. Rappels l'endroit le Motel La Marquise entre Sherbrooke et Lennoxville. A l'agenda de la réunion l'élection d'un nouveau comité exécutif, présentations de nouveaux projets pour l'amélioration de la pêche sportive au lac Massawippi; la date, le 6 février à 8h. p.m.



Le champion provincial de la lutte semi-professionnelle, John Patterson accompagné de son inséparable gérant Lou L'Intelligence.

Un second programme de lutte semi-professionnelle à Johnville

JOHNVILLE— Suite à l'intérêt manifesté lors du premier programme de lutte semi-professionnelle à Johnville, le promoteur Denis Bernier a décidé de présenter un autre programme dès demain soir. Le programme comprend cinq combats.

Le premier match à l'affiche sera un combat d'équipes mettant aux prises d'une part, le Belge Bruno Sophia ayant comme partenaire Richard Côte de Sherbrooke et d'autre part le duo composé de Jérôme "Sadique" Fullum de Québec et du Gaspésien Grant the Great.

Lors du deuxième combat, le Sherbrookois Tony Paré aura fort à faire alors qu'il sera opposé au champion provincial John Patterson. Ce dernier sera une fois de plus accompagné de son gérant Lou L'Intelligence. Le troisième combat mettra aux prises le vétéran Fernand Leblanc contre le rude Américain Dick Va Dye.

En semi-finale, le populaire Sherbrookois Bob Chasé opposé au champion junior provincial, Red "Justice" Lauzon, de Deauville.

La finale, un combat d'équipes de deux chutes de trois à cinq, va opposer deux duos des plus spectaculaires. Le Drummondvillois Roger Guillemette va faire équipe avec le jeune Sherbrookois Jack Paré pour affronter le redoutable duo formé de Tex-Harrison et de Stan Crawford.

C'est donc un rendez-vous pour les amateurs de lutte, samedi soir 8h.30, au Centre des Loisirs de Johnville.

Le carnaval atteindra son point culminant dimanche soir où plusieurs activités se dérouleront au parc Marin. En soirée il y aura un souper canadien servi à la cafétéria du Collège de Sherbrooke, après quoi on procédera au couronnement de la reine du Carnaval.

Huit duchesses sont en lice à ce titre, chacune d'entre elles représente une des équipes de hockey des Sénateurs. Carmen Pomerleau représente l'équipe atome "C" 1, Lyne Leblanc est la duchesse du club atome "C" 2, Léonie Ouellette, duchesse du Moustique "C" 1, Lorraine Paquette duchesse du Moustique "C" 2, Johanne Bolduc, duchesse du Pee-Wee "C" 1, Rita Lewis duchesse du Pee-Wee "C" 2, Céline Pelchat, pour le Bantam tandis que Pierrette Bernier représente l'équipe Midget.

Une joute écourtée

VICTORIAVILLE, (AC) — Que faut-il faire lorsque le gardien de buts arrive une demi-heure en retard? Remettre la joute à une date ultérieure? Pénaliser l'équipe fautive? Mais non. Il faut tout simplement écourter le match... même si cela soulève un tollé de protestations de la part de l'adversaire.

C'est l'expérience, tout au moins originale, qui est survenue dans la classe B de la ligue Commerciale de hockey de Victoriaville. La décision des arbitres de couper le match de 20 minutes aura ainsi permis au Restaurant Belvu, en dernière place au classement, d'annuler le 2-2 au grand désespoir du Victoria Pizza qui lui, occupe la seconde place et espère toujours conquérir la première. Les marqueurs de Victoria Pizza étaient André Arseneault et Réjean Dubois. Quant au Restaurant Chez Bert, il se sera mérité son premier match nul de la saison avec l'aide de Bertrand Gagné et Jean-Guy Labbé...et aussi de son gardien.

Belvu 5, Petit Baril 4

Le second match répondait aux normes conventionnelles du hockey, bien que l'issue ne plaisait certes pas au Petit Baril, bon premier au classement. Celui-ci perdait en effet aux mains du Restaurant Belvu, au compte de 5-4. Une victoire du Petit Baril lui aurait permis de s'assurer le championnat de la saison. Mais le contraire fait encore miroiter aux yeux du Belvu l'image de la première place.

Les marqueurs de Belvu étaient Ronald Larose, Jules Lamontagne, Raymond Bellet, Pierre Boucher et Marcel Lemieux; de plus, Jacques Gauvrault se signalait pas sa participation à trois des cinq buts. Donald Lemay enfilait deux buts pour le petit baril alors qu'Alain Dauphinais et Norman Bergeron complétaient les autres.

Le Cégep de Victoriaville ne manque pas de bons coureurs.

Classements au 27 janvier

Table with columns for teams (OMHVA, MOUSTIQUE, BANTAM, MIDGET, PEE-WEE) and statistics (G, P, N, Pp, Pcs, Pts).



Phase finale chez les Sénateurs

SHERBROOKE — Sous le thème "1-2-3-On y va" le carnaval d'es Sénateurs de Sherbrooke atteindra sa phase principale ce soir pour se poursuivre durant toute la fin de semaine.

Le carnaval atteindra son point culminant dimanche soir où plusieurs activités se dérouleront au parc Marin.

Huit duchesses sont en lice à ce titre, chacune d'entre elles représente une des équipes de hockey des Sénateurs. Carmen Pomerleau représente l'équipe atome "C" 1, Lyne Leblanc est la duchesse du club atome "C" 2, Léonie Ouellette, duchesse du Moustique "C" 1, Lorraine Paquette duchesse du Moustique "C" 2, Johanne Bolduc, duchesse du Pee-Wee "C" 1, Rita Lewis duchesse du Pee-Wee "C" 2, Céline Pelchat, pour le Bantam tandis que Pierrette Bernier représente l'équipe Midget.

Le sport à Victoriaville

WARWICK, (AC) — Dans le cadre du festival des neiges de Warwick, le hockey mineur disputera quelques parties d'exhibition les 1, 2 et 3 février à l'aréna.

A cette occasion, les Vulkins du Cégep de Victoriaville iront affronter l'équipe de Warwick, samedi le 2 février. L'on sait que le club de Warwick détient la première place au classement de la ligue interparoissiale des Bois-Francis; le match promet donc un jeu animé.

L'aréna de Victoriaville recevra la visite de la ligue de hockey Labatt 50 des Bois-Francis, vendredi soir à compter de 21 heures. Le nettoyeur Desharnais et le Auger et Fils seront alors opposés.

C'est vendredi que débute le tournoi de quilles pour adultes, organisé par le comité des loisirs de la paroisse Ste-Famille. Ce tournoi se poursuivra samedi et dimanche ainsi que les 8, 9 et 10 février.

Le comité des loisirs Ste-Famille mènera en même temps le tournoi de galet pour jeunes, vendredi, samedi et dimanche.

Lundi dernier, l'équipe des professeurs a difficilement défait l'Embo 1 au compte de 2-0. L'Embo 11, malgré le bon travail de son gardien, a finalement flanché 1-0 contre les Aigles; le but victorieux était l'oeuvre de Roger Larochelle qui occupe la tête des marqueurs au ballon-balai.

Le ballon est mis au jeu

PRINCEVILLE, (GAB) — Plusieurs personnalités ont été nommées pour diriger les équipes de football de cette ligue pour 1973-74 et on en sera bientôt aux séries éliminatoires.

Les bons coureurs ne manquent pas au Cégep

VICTORIAVILLE, (AC) — Le Cégep de Victoriaville ne manque pas de bons coureurs. La preuve en a été donnée samedi dernier, lors d'une compétition d'athlétisme à la polyvalente de Pleissiville alors que trois étudiants du Cégep se sont particulièrement distingués aux épreuves de courses. Cette compétition régionale regroupait tous les athlètes de la région centre du Québec.

Marc Patry, élu 1er au 100 mètres, a fait un temps de 17.2 secondes.

Classements au 27 janvier

Table with columns for teams (OMHVA, MOUSTIQUE, BANTAM, MIDGET, PEE-WEE) and statistics (G, P, N, Pp, Pcs, Pts).



Phase finale chez les Sénateurs

SHERBROOKE — Sous le thème "1-2-3-On y va" le carnaval d'es Sénateurs de Sherbrooke atteindra sa phase principale ce soir pour se poursuivre durant toute la fin de semaine.

Le carnaval atteindra son point culminant dimanche soir où plusieurs activités se dérouleront au parc Marin.

Huit duchesses sont en lice à ce titre, chacune d'entre elles représente une des équipes de hockey des Sénateurs. Carmen Pomerleau représente l'équipe atome "C" 1, Lyne Leblanc est la duchesse du club atome "C" 2, Léonie Ouellette, duchesse du Moustique "C" 1, Lorraine Paquette duchesse du Moustique "C" 2, Johanne Bolduc, duchesse du Pee-Wee "C" 1, Rita Lewis duchesse du Pee-Wee "C" 2, Céline Pelchat, pour le Bantam tandis que Pierrette Bernier représente l'équipe Midget.

Les Volontaires invincibles en 52 parties

Par Georges Laurent

SHERBROOKE — En triomphant difficilement des représentants du Collège Champlain de Lennoxville par 71-64, les troupiers de l'entraîneur Zoël Bérubé ont remporté leur 10ième victoire consécutive de la saison et amélioré du même coup leur record d'invincibilité de 52 parties en trois ans de compétitions au niveau de l'Association du Centre du Québec et de l'A.S.I.E.Q.

Volontaires 72 Lennoxville 64

Bien emmenés à l'offensive par André Vallerand 18 points et Jean d'Avignon 15 points, les Volontaires ont pris une avance de deux points à la mi-temps, atteinte sur le score de 31-29, puis ont définitivement distancé le Collège Champlain en seconde mi-temps pour finalement l'emporter par 72-64.

Marc Boulanger avec 12 points, Jean Richardson avec 11, Jacques Gagné avec 10 et le capitaine Bob Fullum avec six ont complété la marque pour les Volontaires.

Charles Robinson et Bruce Morin se sont mis en évidence pour Lennoxville avec respectivement 28 et 17 points.

Volontaires 23 Lennoxville 22

Les "filles" de l'entraîneur Jacques Gagné se sont également signalées en remportant une superbe victoire de 23 à 22 sur le Collège Champlain de Lennoxville.

Ce triomphe leur assure l'exclusivité du second rang avec deux points d'avance sur Granby et Lennoxville, et porte leur fiche à cinq victoires contre quatre défaites.

Diane Marcotte avec huit points et Lise Garand avec sept, se sont avérées les leaders des Volontaires à l'offensive, tandis que Sylvie Couture, avec quatre, Marie-Elle Blais et Florence Marquis, avec chacune deux, secondaient magnifiquement leurs deux équipières.

Les meilleures pour Lennoxville ont été Maureen Hallam, 11 points et Diane Mullins, sept.

Volley-ball féminin

L'équipe féminine junior de volley-ball des Volontaires se rendra samedi à Ottawa disputer un important tournoi senior de calibre "AA".

Les Volontaires, qui ont terminé au second rang de ce

tournoi l'an dernier, sont fort capables cette année de s'imposer face aux meilleures équipes senior du Québec et de l'Ontario.

L'entraîneur des Volontaires Reynald Simard compte sur le talent des Yolande Bergeron et Marie-Claude Lunardi, toutes deux sélectionnées sur l'équipe senior du Québec, Céline Bibeau, Céline Théberge, Carole Chenard et autres pour y parvenir.

Horloge des neiges

- A) Qualité de la neige, surface et base. B) Epaisseur moyenne de la neige damée. C) Epaisseur de la dernière chute. D) Date de la dernière chute. E) Précipitation totale de la semaine. F) Nombre de pistes ouvertes. G) Remontées.

REGION DES CANTONS DE L'EST

Température: 39. Prévisions: généralement nuageux, quelques légères chutes de neige. Min: 20 à 25. Max: 35.

Table with columns for Stations (Sutton, Orford, Bromont, Owls-Head, Shefford Valley, Indian Valley, Bellevue, St-Bruno, Elan (E.A.), Mt Joye, Adstock, Mt Echo) and statistics (A, B, C, D, E, F, G).

Ski du soir

Adstock: lundi au vendredi. Bromont: tous les soirs. Mt Joye: tous les soirs. Bellevue: lundi au samedi. Elan: mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Shefford Valley: mercredi et samedi. Glendon: mercredi, jeudi, vendredi. Indian Valley: mardi au samedi. Ski Victoria: mardi et jeudi. St-Bruno: tous les soirs sauf dimanche.

Ski de fond

Table with columns for Stations (Orford, Mt Shoth, Bromont, Owls-Head, Melbourne Valley, Adstock, Shefford Valley, Mt Joye, Elan) and statistics (A, B, C, D, E, F, G).

PRESENTÉ PAR MONT ORFORD

Une des grandes stations de ski du Québec. BUREAU DE RESERVATIONS: (819) 843-4200. RAPPORTS D'ENNEIGEMENT: (819) 843-6548.

Soleil de Floride à DAYTONA

Advertisement for Daytona Beach Florida featuring a photo of Gordon Breen and text about golf and skiing packages.

VENDREDI 1er FEVRIER 9h. 05 p.m.

Les DRAVEURS DE TROIS-RIVIERES VS CASTORS DE SHERBROOKE AU PALAIS des SPORTS

ADMISSION GRATUITE AVEC CE COUPON

Coupon for free admission to the hockey game between Draveurs and Castors.

SKI mont orford

PROGRAMME très special les mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine. A partir de 11h. a.m., usage de toutes les remontées, leçon de ski d'une heure, goûter au cocktail à 4h.00. Prix très avantageux: \$5.50 par personne. Non applicable les semaines commençant le 18 février et le 18 mars 1974. TROIS MONTAGNES... SEPT REMONTÉES MEILLEUR SKI LES PISTES LES MIEUX ENTRETENUES Rapports 24 heures — Magog — Tél.: 843-6548



Cinq étudiants en informatique du Collège de Thetford ont reçu des bourses totalisant \$200 de la compagnie IBM. Il s'agit de Andrée Tourigny — 1ère année, Micheline Boulanger — 3ième année, Serge Boulanger — 3ième année, Serge Provost — 1ère année et Louis Lambert — 2ième année.

(Photo La Tribune, Jacques Dussault)

Bourses à cinq étudiants en informatique du Cegep

THETFORD MINES (JD) — Cinq étudiants en informatique du Collège de Thetford ont reçu hier, des bourses totalisant \$200 de la compagnie IBM du Canada. Ces bourses sont accordées dans le cadre du programme d'étude du traitement des données. Les bénéficiaires sont Andrée Tourigny, Micheline Boulanger, Serge Boulanger, Serge Provost, et Louis Lambert.

Présentement, environ 35 étudiants sont inscrits à l'option informatique du CEGEP de Thetford et cette année, une première, le collège aura 15 finissants. Selon un responsable du département, le fait qu'il y ait peu d'étudiants en informatique est dû principalement au manque de débouché dans la région immédiate de Thetford. Par contre, le nombre retient d'élève per-

met un lien plus étroit entre ces derniers et le professeur. Selon un membre du corps professoral, le cours lui-même a une réputation d'être difficile et ceci rend les étudiants plutôt hésitants quant à l'inscription. Les quinze finissants de 1974 auraient contacté près de 130 entreprises, partout en province, dans le but de se trouver du travail une fois leur cours terminé.

Une diminution considérable des billets d'infraction accordés...

THETFORD MINES (YP) — De deux choses l'une: ou les automobilistes de la ville et de la région de Thetford font plus attention de déposer de l'argent dans les parcomètres municipaux, ou ils utilisent ceux qui sont gratuits. C'est ce que laisse entendre et sous-entendre dans son dernier rapport annuel le chef du service de la protection publique de Thetford, M. Gérard Gagné. Le directeur estime en outre que malgré une surveillance accrue des policiers, le service accuse une diminution

assez considérable dans l'émission de billets d'infraction pour la circulation et le stationnement. En fait, une baisse de plus de 1.400 billets émis pour les parcomètres a été enregistrée en 1973 comparativement à l'année précédente. Également, près de 500 billets en moins ont été décernés en 1973 pour les stationnements prohibés. Enfin, sur toutes les infractions possibles, la Sûreté municipale a émis 6.873 billets en 1973, soit une diminution de 1.790 sur l'année 1972.

Le rapport de M. Gagné fait également état de l'acquisition de deux motocyclettes pour la patrouille motorisée et dit estimer que cet achat est de nature à améliorer considérablement le travail des policiers.

M. Gagné révèle également que 22 membres du service se sont inscrits à un cours de recyclage en techniques policières en 1973 cours donné par une équipe itinérante des professeurs de l'Institut de police. Enfin, M. Gagné a noté que l'accroissement du nombre des véhicules à Thetford Mines a pour objet d'augmenter les risques possibles d'accident. On sait que 814 accidents ont été l'objet d'enquêtes en 1973 soit une augmentation de 10 sur l'année précédente.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES — Un peu avant le début de la conférence de Marc Cayer, à l'édifice syndical, un groupe de jeunes gens ont distribué des tracts reproduisant un article de Québec Presse dans lequel le journaliste Gérard Godin, déclarait que Cayer était un espion au compte de la CIA américaine lors de son séjour au Viet-Nam. Durant son allocution, Cayer n'a pas cru bon de relever l'accusation. De son côté, l'Association coopérative féminine s'est lavé les mains du geste des jeunes en disant qu'elle n'y était pour rien.

Suite à son exposé, Cayer a présenté une série de diapositives sur le Vietnam et la vie que l'on mène dans le sud est asiatique.

Le printemps de janvier a déjà donné naissance à quelques trous dans les rues de la ville de Thetford... un avant goût de ce que ce sera encore une fois au mois de mars.

Un contribuable de Thetford nous a appelé pour demander que soit publiée la question suivante: "Pourquoi, si la cité voulait faire payer par tous les contribuables aussi bien propriétaires que locataires, les travaux de \$50.000 effectués principalement pour aménager une nouvelle station de pompage, n'a-t-elle pas majoré, en même temps que le taux de la taxe d'eau, celui de la taxe d'eau au compteur?" Selon lui, l'oubli a permis aux compagnies minières ne pas subir d'augmentations de taxes comme le reste des contribuables.

Magog

MAGOG, vMP) — M. Patrick Ducharme, Grand Chevalier, désire aviser tous les Chevaliers de Colomb que le bureau qui était au 52 rue Laurier est maintenant déménagé au 794 rue Rexford à Magog.

Ce soir sur les ondes du canal 11, les téléspectateurs pourront voir de 19h.30 à 20h.30 l'émission Disco-11 avec Jean-Marie Roy et Benoît Charland. Les jeunes sont invités à venir danser en studio.



12 pour cent des accidents...

Parmi les 814 accidents de la circulation survenus à Thetford Mines en 1973, 105 se sont produits sur la rue St-Alphonse, soit environ 12 pour cent.

(Photo La Tribune, Jacques Dussault)

Les parents veulent garder Curé d'Auteuil

THETFORD MINES, (YP) — Les parents ayant des enfants fréquentant l'école élémentaire du Curé d'Auteuil son bien déterminés à conser-

ver leur école malgré que la Commission scolaire de Thetford Mines serait en faveur de la fermer dès 1974. C'est ce qui ressort d'une

réunion de consultation tenue cette semaine entre la CSTM d'une part et les parents d'autre part. Affichant leur désapprobation vis-à-vis les intentions de la Commission scolaire de fermer l'école à cause de la pénurie d'élèves prévue en septembre prochain, les 128 parents présents (plus de 90 pour cent) ont donné les raisons qui les motivaient à prendre une telle position.

Un quartier en développement

Selon les parents plusieurs raisons militent en faveur du maintien de l'opération de l'école et la principale serait la certitude acquise d'un développement futur considérable au niveau du domicile aux abords de l'école, amenant ainsi une nouvelle clientèle scolaire qui, advenant la fermeture de l'école, devrait parcourir presque un mille pour aller aux écoles St-Noël ou

Notre-Dame. En effet, les parents ont acquis la certitude de la cité de Thetford que s'implanterait dans un proche avenir deux développements domiciliaires, l'un comprenant une soixantaine de résidences unifamiliales sur le chemin Huppé et l'autre de 67 maisons dans la région formée par les rues Lessard, Samson, Beaudoin, Poulin et Chemin Huppé.

Une école neuve

Pour les parents, il apparaît illogique de fermer une école presque neuve, bien située géographiquement et possédant une clientèle suffisante pour la remplir à capacité. Comme solution de rechange, les parents de Curé d'Auteuil aimeraient mieux qu'on songe à fermer le couvent Notre-Dame. Selon eux, il serait moins onéreux pour les enfants de se rendre alors à l'école St-Gabriel 2-10 de mille

plus loin que ceux du Curé d'Auteuil de faire 8-10 à 9-10 de mille pour aller à St-Noël ou Notre-Dame; d'autant plus que l'âge moyen des étudiants de Notre-Dame selon les parents, est plus élevé que celui du Curé d'Auteuil et la transition serait moins pénible.

Les commissaires aviseront Toutes ces doléances de parents sont contenues dans un rapport que le comité d'école de l'endroit a soumis à la CSTM, qui le présentera aux commissaires à sa réunion du 5 février.

Il va sans dire que les parents de l'endroit seront présents lors de cette importante réunion. Suite à cette première réunion de sensibilisation, la CSTM préparera un dossier-rapport sur le sujet qu'elle présentera aux commissaires trois semaines plus tard, soit le 26 février, afin qu'une décision finale soit prise.

Clinique de promotion de la Commission touristique

THETFORD MINES, (JD) — La Commission touristique de la cité de Thetford Mines donnera une clinique de promotion touristique. Cette clinique aura lieu lors d'une réunion du bureau de direction, le 4 février à 19 heures 30, à la loge des Elans.

La Commission du tourisme croit que son rôle en matière de promotion peut être utile à toute la population. Lors de la rencontre du 4 février des sujets tels que, cartes et kiosque touristiques, hôtellerie, pollution, manifestations annuelles et subventions y seront discutés avec la participation spéciale de la Chambre de commerce de la Province de Québec en collaboration avec le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Un organisateur de la Commission rencontrera sous peu les divers organismes de la région et on incite ces derniers à aviser la direction de leur présence, car le nombre de participants est limité.

Marc Cayer raconte son "aventure"

THETFORD MINES (YP) — Pourtant cheveux longs, la chemise de couleur, cravate pop et souliers à semelle "haut de forme", Marc Cayer, prisonnier de guerre pendant 5 ans au Viet-Nam du Nord et consacré héros national depuis un an au Québec, a tenu une foule de plus de 200 personnes en haleine pendant près de deux heures mercredi soir alors qu'ils étaient le confédéré invité de l'Association coopérative féminine de Thetford à l'occasion de leur réunion mensuelle.

La nouvelle image de Marc Cayer contrastait avec éloquence d'avec celle qu'il présentait lors de son arrivée du sud est asiatique en février 1973, avec ses cheveux courts, ses traits étirés et sa maigreur de prisonnier. Visiblement à l'aise dans ce nouveau rôle de héros malgré lui, Cayer a cependant su garder sa simplicité et, chose étrange, cet accent étranger quand il parle la langue française.

une foule compatissante à l'écho des misères du Québécois, Cayer a terminé son exposé en disant qu'il était tout de même fier d'avoir vécu une telle expérience parce qu'elle lui permettait aujourd'hui de mieux jouir et comprendre la vie. C'est d'ailleurs le souhait qu'il a exprimé pour ses auditeurs à la toute fin, les enjoignant de ne pas se perdre en disputes inutiles entre eux, mais de profiter au maximum des bonnes choses que la vie of-



Le "new look" de Marc Cayer, ex-prisonnier du Viet-Nam, cheveux longs et habit à la mode. "Je suis content de pouvoir jouir de la vie", a-t-il dit aux invités de l'Association coopérative féminine. (Photo La Tribune, Yvon Pellerin)

Une aventure unique

Le Porneufois (il est natif de St-Raymond) de 30 ans a narré avec une foule de détails humains très typiques, l'aventure unique que lui et ses compagnons d'infortuné ont vécu en tant que prisonniers de 1968 à 73 au Viet-Nam du Nord.

En résumé, disons que Cayer, un jeune agronome diplômé de l'Université Laval, porté vers le missionnariat à l'étranger, s'embarque pour le Viet Nam pendant les hostilités pour y oeuvrer en tant que conseiller en culture pour le compte d'une agence de développement internationale américaine. Il est rapidement fait prisonnier lors du raid sur la ville de Hué par les

85 employés mis à pied

THETFORD-MINES (PC) — Quelque 85 employés de la compagnie Sno-Jet, de Thetford-Mines, seront mis à pied pour une période de temps indéfinie, vendredi, par suite d'un retard dans la mise en production des modèles 1975.

Un porte-parole de Sno-Jet a expliqué, mercredi, que la compagnie attendait les conclusions d'une étude sur les conditions du marché dans cette industrie ainsi que la livraison de certaines pièces qui entrent dans la fabrication des moteurs.

Ces 85 employés avaient déjà été congédiés en décembre, lors de la mise à pied saisonnière qui avait touché plus de 330 travailleurs, mais ils avaient été rappelés graduellement au travail à partir du 14 janvier.

M. Keith M. Orme, président de Conroy du Canada, dont Sno-Jet est une filiale, a annoncé la semaine dernière que cette entreprise ne prévoyait produire que de 8.000 à 9.000 véhicules pour 1975, ce qui représente une diminution de 40 pour cent par rapport à la production des modèles 1974.

LA PETITE VOITURE NO 1 AU CANADA

TOYOTA

TOYOTA COROLLA 1200

Seulement

\$2399.

THETFORD TOYOTA 1890 NOTRE-DAME NORD
INC. TEL.: 335-5425
THETFORD MINES

AVANT DE LOUER... **COMPAREZ**

HABITATIONS THETFORD SUD

AVANTAGES:

- Chauffage
- Thermostat individuel dans chaque pièce
- Taxe d'eau payée
- Entrée pour lavage et séchage
- Terrain de stationnement (avec prises pour auto gratuites)
- Service de confectionnerie
- Remise (locker)

4 1/2 — 5 1/2 PIÈCES

Pour informations, voyez notre représentant sur les lieux.

M. MARIUS ROULEAU

Bureau de location: 243, rue Marchand, app. 2 (ouvert de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.)

TÉLÉPHONE: (418) 338-4011

ADMINISTRATION:

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
2355 ouest, rue King — Suite 201 — Sherbrooke — Tel.: (819) 563-9343

Concours "Ma Photo"

NOS GAGNANTS

\$500

JEAN DUCEPPE, c'est le roi du cep
(il produit beaucoup)

ENVOI DE: Mlle Francyne Carrier,
12 Halle,
Sherbrooke

\$500

JEAN DUCEPPE, c'est Appelez-moi Lise
et laissez-moi parler.

ENVOI DE: Danielle Pellerin,
942 est, rue Galt,
Sherbrooke.

Conservation chasse & pêche

PAR J.B.S. HUARD



LA CHASSE EN 1974

A peine un mois s'est-il écoulé en 1974 que déjà l'on nous fait connaître des modifications apportées aux règlements de la Chasse sportive au Québec. Parmi les changements apportés on signale que la chasse à l'original dans la zone M. (Côte Nord et nord de la région Lac St-Jean-Saguenay) sera retardée d'une semaine. Toutefois, ce qui intéresse davantage les chasseurs de la région, c'est que la saison de chasse au petit gibier sera retardée d'une semaine également et cela à la grandeur de la province. Ici je ne suis pas d'accord avec ceux qui, au ministère, ont pris cette décision pour la raison bien simple que les conditions ne sont pas les mêmes et le petit gibier non plus d'une région à l'autre.

Page dans les patates

A ce sujet, Jean Pagé, dans une chronique récente se confond en courbettes et en félicitations à l'endroit du ministre Claude Simard (gagons que Pagé se cherche une "job") qui à mon avis n'a rien eu à faire dans cette décision. De plus les arguments apportés par le confrère Jean Pagé sont des plus farfelus comme vous pouvez vous en rendre compte vous-même. Selon lui, et je cite: "A) Les oiseaux étaient trop petits, donc gaspillage inutile... B) Les oiseaux étaient en couvées donc possibilité de massacres de familles complètes (sic) C) Occasions de braconnage, les chasseurs apportant des chevrotins pour tirer sur un gibier défendu".

Je ne suis pas d'accord avec le premier ni avec le second des arguments invoqués par le confrère Pagé parce que ce n'est sûrement pas une semaine de plus en septembre qui va ajouter des plumes ou des onces de chair aux oiseaux considérés comme gibier. En ce qui a trait aux couvées l'auteur fait ici preuve d'ignorance tout simplement et de grande naïveté.

La question du braconnage rejoint les raisons apportées par le ministère pour justifier ce changement. Mais comment concilier la décision du ministère avec le fait que la chasse à la perdrix est maintenant permise jusqu'au 31 décembre ce qui donne toute la chance aux braconniers de trouver des raisons pour se promener dans les bois tout au cours de l'hiver et de tirer chevrotins ou orignaux si le cœur leur en dit. Pourquoi enlever une semaine aux chasseurs honnêtes et respectueux des lois pour chasser quand les conditions sont bonnes, la température agréable, quand on donne toute latitude aux braconniers une fois le meilleur temps passé?

A ne pas manquer

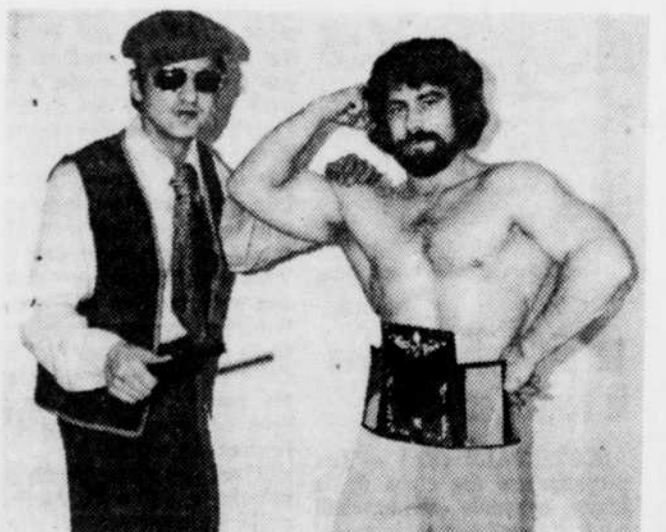
Dimanche soir, au club sportif de la rue Fraser, aura lieu le grand souper organisé conjointement par l'Association des Chasseurs et Pêcheurs de Sherbrooke et l'Association des Trappeurs des Cantons de l'Est. A cette occasion on remettra des trophées aux sportifs les plus méritants et chaque association en profitera pour dévoiler les projets qui se préparent dans les domaines de la chasse et de la pêche et de la Conservation. Ce dimanche soir 3 février est donc une date à retenir.

Cours en sécurité

Les chasseurs qui n'auraient pas encore eu la chance de suivre des cours en sécurité dans le maniement des armes à feu apprendront avec plaisir que le Club Victoria organise pour dimanche 3 février au Centre de Loisirs de Scottstown: des cours qui débuteront à 8h.30 a.m. pour se terminer en fin d'après-midi par un examen.

Lac Massawippi

L'Assemblée générale annuelle qui devait avoir lieu le 23 février dernier a été remise à cause de la mauvaise température. Rappelons l'endroit le Motel La Marquise entre Sherbrooke et Lennoxville. A l'agenda de la réunion l'élection d'un nouveau comité, présentations de nouveaux projets pour l'amélioration de la pêche sportive au lac Massawippi; la date, le 6 février à 8h. p.m.



Le champion provincial de la lutte semi-professionnelle, John Patterson accompagné de son inséparable gérant Lou L'Intelligence.

Un second programme de lutte semi-professionnelle à Johnville

JOHNVILLE— Suite à l'intérêt manifesté lors du premier programme de lutte semi-professionnelle à Johnville, le promoteur Denis Bernier a décidé de présenter un autre programme dès demain soir. Le programme comprend cinq combats.

Le premier match à l'affiche sera un combat d'équipes mettant aux prises d'une part, le Belge Bruno Sophia ayant comme partenaire Richard Côté de Sherbrooke et d'autre part le duo composé de Jérôme "Sadique" Fullum de Québec et de Gaspésien Grant le Great.

Lors du deuxième combat, le Sherbrookois Tony Paré aura fort à faire alors qu'il sera opposé au champion provincial, John Patterson. Ce dernier sera une fois de plus

accompagné de son gérant Lou L'Intelligence. Le troisième combat mettra aux prises le vétéran Fernand Leblanc contre le rude Américain Dick Va Dye.

En semi-finale, le populaire Sherbrookois Bob Chase opposé au champion junior provincial, Red "Justice" Lauzon, de Deauville.

La finale, un combat d'équipes de deux chutes de trois à finir, va opposer deux duos des plus spectaculaires. Le Drummondvillois Roger Guillemette va faire équipe avec le jeune Sherbrookois Jack Paré pour affronter le redoutable duo formé de Tex-Harrison et de Stan Crawford.

C'est donc un rendez-vous pour les amateurs de lutte, samedi soir 8h.30, au Centre des Loisirs de Johnville.

Souper annuel des trappeurs demain soir

Sherbrooke — Le président Jano Bisson invite tous les intéressés au souper annuel de l'Association des Trappeurs des Cantons de l'Est. Ce souper, sera servi dimanche soir, à compter de 7h.00 au Club Sportif, situé rue Fraser à Sherbrooke.

On ne profitera pour procéder à la remise des trophées pour la saison '73. Il y aura également un trophée pour les chasseurs qui ont enregistré leur chevreuil dans une station l'an dernier. Pour être éligible au prix le gagnant de Club Sportif, doit être présent au souper.

Tous y sont les bienvenus.



Pour les gagnants...

Ces médailles seront offertes aux gagnants des épreuves de compétition de la série CAN-AM qui se dérouleront au mont Adstock les 16 et 17 février sous la commandite du Mini-comité des Caisses populaires de la vallée de l'or blanc. De gauche à droite: M. Marcel Poulin, vice-président du mini-comité, M. Raymond Morisset, chef de la compétition et Prosper Testaguzza, chef du protocole pour cette compétition.

Midget de Windsor à Drummondville

WINDSOR (JA) — Le Midget de Windsor participera en fin de semaine au tournoi international Midget de Drummondville. Il disputera son premier match vendredi après-midi à 2h.45 à l'équipe de Nicolet. S'il gagne ce match, il fera face au gagnant de la joute Acton-Vale-Princeville lundi prochain le 4 février à 3h.45. L'instructeur de l'équipe est Serge Rousseau et le gérant est Gérard

Belanger. L'équipe est formée des Joueurs suivants: 1-Michel Nault, 2-Serge Guillemette, 3-Alain Maheux, 4-Danxel Verrette, 5-Louis Parent, Serge Dubois, 7-Richard Corrievau, 12-Claude Corrievau, 14-Richard Paquette et 15-Alain Vidal.

Serge Rousseau est confiant que son équipe fera belle figure à ce tournoi et qu'elle fera oublier la défaite d'il y a

deux ans en grande finale. Les deux entraîneurs de l'équipe sont Richar Desharnais et Allan Durand. L'équipe détiend présentement le premier rang de la ligue Inter-cités des Cantons de l'est avec 29 points, trois de plus qu'Acton-Vale et cinq de plus qu'Asbestos. Elle a un match de moins de jouer qu'Acton Vale et un de plus qu'Asbestos.

Les amateurs de sport de Windsor qui aimeraient aller encourager le Midget de Windsor à la victoire vendredi après-midi doivent noter qu'un autobus est organisé et que si le nombre de passagers est suffisant, elle prendra le départ du Centre Lemay vendredi à 1 heure.

Le sport à Thetford Mines

George Glazer, premier inscrit

THETFORD MINES, (AG)—Le premier skieur à s'inscrire pour prendre part à la compétition "Can-Am" qui se déroulera au mont Adstock sous la commandite du mini-comité des Caisses populaires de la vallée de l'or blanc, les 16 et 17 février prochain, est le Suisse Georges Glaser de Zurich.

Plus de 100 skieurs des Etats-Unis et du Canada seront présents lors de ces compétitions.

On est déjà assuré de la présence de l'équipe canadienne

qui comprend 15 hommes et 10 femmes ainsi que l'équipe américaine avec 15 hommes et 15 femmes.

M. Marcel Poulin, gérant de la Caisse populaire de St-Jacques de Leeds et vice-président du mini-comité des caisses populaires a remis récemment à Raymond Morisset, chef de la compétition et à Prosper Testaguzza, chef du protocole, les médailles qui seront offertes aux gagnants des épreuves lors de cette compétition.

Les Rois l'emportent

Thetford Mines (AG) — Les Rois de l'Hôtel Robertson et les Orioles ont remporté la victoire dans le programme double hebdomadaire de la ligue du Vieux Poêle de Thetford Mines.

Dans la première partie, les Rois ont conservé leur avance de deux points en tête du classement, en décrochant un gain de 6-2 sur les Tigres. Robert Lortie a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts, tandis que les autres compteurs ont été Jean-Guy Bisson qui s'est également

merité deux passes, Michel Chouinard, Marc Fortin et Jean-Charles Labonté. Maurice Tardif a obtenu deux mentions d'assistance.

Gaëtan Lainesse a réussi les deux filets perdants. Dans la deuxième partie, Maurice Vachon a réussi un tour du chapeau et s'est mérité une passe, pour conduire les Orioles à une victoire de 5-2 sur les Vikings de Disraeli. Adril St-Cyr et Jean-Pierre Thériault ont complété le total des gagnants. Gilles Jean et Laurent Lamarre ont enregistré les filets des Vikings.



Phase finale chez les Sénateurs

SHERBROOKE — Sous le thème "1-2-3-On y va" le carnaval des Sénateurs de Sherbrooke atteindra sa phase principale ce soir pour se poursuivre durant toute la fin de semaine.

Le carnaval atteindra son point culminant dimanche alors que plusieurs activités se dérouleront au parc Marin. En soirée il y aura un souper canadien servi à la cafétéria du Collège de Sherbrooke, après quoi on procédera au couronnement de la reine du Carnaval.

Huit duchesses sont en lice à ce titre, chacune d'entre elles représente une des équipes de hockey des Sénateurs. Carmen Pomerleau repré-

sente l'équipe atome "C" 1, Lyne Leblanc est la duchesse du club atome "C" 2, Léonie Ouellette, duchesse du Moustique "C" 1, Lorraine Paquette duchesse du Moustique "C" 2, Johanne Bolduc, duchesse du Pee-Wee "C" 1, Rita Lewis duchesse du Pee-Wee "C" 2, Céline Pelchat, pour le Bantam tandis que Pierrette Bernier représente l'équipe Midget.

DE LUXE DRIVE YOURSELF ENR. 562-4933

Les Volontaires invincibles en 52 parties

Par Georges Laurent

SHERBROOKE — En triomphant difficilement des représentants du Collège Champlain de Lennoxville par 71-64, les troupiers de l'entraîneur Zoel Berubé ont remporté leur 10ième victoire consécutive de la saison et amélioré du même coup leur record d'invincibilité de 52 parties en trois ans de compétitions au niveau de l'Association du Centre du Québec et de l'A.S.I.E.Q.

Volontaires 72 Lennoxville 64

Bien emmenés à l'offensive par André Valierand 18 points et Jean d'Avignon 15 points, les Volontaires ont pris une avance de deux points à la mi-temps, atteinte sur le score de 31-29, puis ont définitivement distancé le Collège Champlain en seconde mi-temps pour finalement l'emporter par 72-64.

Marc Boulanger avec 12 points, Jean Richardson avec 11, Jacques Gagné avec 10 et le capitaine Bob Fullum avec six ont complété la marque pour les Volontaires.

Charles Robinson et Bruce Morin se sont mis en évidence pour Lennoxville avec respectivement 28 et 17 points.

Volontaires 23 Lennoxville 22

Les "filles" de l'entraîneur Jacques Gagné se sont également signalées en remportant une superbe victoire de 23 à 22 sur le Collège Champlain de Lennoxville.

Ce triomphe leur assure l'exclusivité du second rang avec deux points d'avance sur Granby et Lennoxville, et porte leur fiche à cinq victoires contre quatre défaites.

Diane Marcotte avec huit points et Lise Garand avec sept, se sont avérées les leaders des Volontaires à l'offensive, tandis que Sylvie Couture, avec quatre, Murielle Blais et Florence Marquis, avec chacune deux, secondaient magnifiquement leurs deux équipières.

Les meilleures pour Lennoxville ont été Maureen Hallam, 11 points et Diane Mullins, sept.

Volley-ball féminin

L'équipe féminine junior de volley-ball des Volontaires se rendra samedi à Ottawa disputer un important tournoi senior de calibre "AA".

Les Volontaires, qui ont terminé au second rang de ce

tournoi l'an dernier, sont fort capables cette année de s'imposer face aux meilleures équipes senior du Québec et de l'Ontario.

L'entraîneur des Volontaires Reynald Simard compte sur le talent des Yolande Bergeron et Marie-Claude Lunardi, toutes deux sélectionnées sur l'équipe senior du Québec, Céline Bibeau, Céline Théberge, Carole Chenard et autres pour y parvenir.

Horloge des neiges

- A) Qualité de la neige, surface et base.
- B) Epaisseur moyenne de la neige damée.
- C) Epaisseur de la dernière chute.
- D) Date de la dernière chute.
- E) Précipitation totale de la semaine.
- F) Nombre de pistes ouvertes.
- G) Remontées.

REGION DES CANTONS DE L'EST

Température: 39.
Prévisions: généralement nuageux, quelques légères chutes de neige. Min.: 20 à 25. Max.: 35.

Stations	A	B	C	D	E	F	G
Sutton	granuleuse	12/19	6 29	8 25	ouv		
Orford	granuleuse	7/10	5 29	6 13	ouv		
Bromont	granuleuse	5/12	5 29	6 13	ouv		
Owls-Head	granuleuse	5/12	5 29	5 12	par		
Shefford Valley	granuleuse	7/10	5 29	5 12	ouv		
Indian Valley	granuleuse	7/10	6 29	6 7	ouv		
Bellevue	granuleuse	7	4 29	4 7	ouv		
St-Bruno	granuleuse	3	29	3 8	par		
Elan (E.A.)	granuleuse	10	3 29	3 6	par		
Mt Joye	granuleuse	7/12	4 29	4 13	ouv		
Adstock	granuleuse	8/12	2 29	2 12	ouv		
Mt Echo	granuleuse	6	29	7 14	ouv		

Ski du soir

Adstock: lundi au vendredi
Bromont: tous les soirs.
Mt Joye: tous les soirs
Bellevue: lundi au samedi
Elan: mardi, mercredi, jeudi, vendredi
Shefford Valley: mercredi et samedi
Gleason: mercredi, jeudi, vendredi
Indian Valley: mardi au samedi
Ski Victoria: mardi et jeudi
St-Bruno: tous les soirs sauf dimanche

Stations	Ski de fond						
	A	B	C	D	E	F	G
Orford	gran	11	6 29	6 6	ouv		
Mt Shoth	gran	10	3 29	3 2	ouv		
Bromont	gran	6	29	6 3	ouv		
Owls-Head	gran	5	29	5 2	ouv		
Melbourne Valley			4 29	4 3	ouv		
Adstock	gran	12	3 29	3 4	ouv		
Shefford Valley			10 5 29	5 2	ouv		
Mt Joye	gran	10	4 29	4 1	ouv		
Elan	gran	10	3 29	3 3	ouv		

PRESENTÉ PAR
MONT ORFORD
Une des grandes stations de ski du Québec
BUREAU DE RESERVATIONS: (819) 843-4200
RAPPORTS D'ENNEIGEMENT: (819) 843-6548

Soleil de Floride à DAYTONA
la plus belle plage du monde
GROUPE Golf; Expos C.K.T.S.
avec GORDON BREEN
Départ: 10 mars
Retour: 16 mars (extension possible)
1—Billets gratuits pour trois joutes expos
2—Choix de 4 terrains de golf
3—22 milles de plage etc.
COÛT \$289.
VOYAGES TRANS-OCEAN 563-4515

VENDREDI 1er FEVRIER 9h. 05 p.m.
Les DRAVEURS DE TROIS-RIVIERES VS CASTORS DE SHERBROOKE AU PALAIS des SPORTS

ADMISSION GRATUITE AVEC CE COUPON
GRACIEUSEMENT DE LA TRIBUNE
VALIDE LE 1er FEVRIER SEULEMENT
DRAVEURS VS CASTORS

SKI mont orford
PROGRAMME très spécial les mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine.
A partir de 11h. a.m., usage de toutes les remontées, leçon de ski d'une heure, goûter au cocktail à 4h.00.
Prix très avantageux: \$5.50 par personne. Non applicable les semaines commençant le 18 février et le 18 mars 1974.
TROIS MONTAGNES... SEPT REMONTEES MEILLEUR SKI
LES PISTES LES MIEUX ENTRETENUES
Rapports 24 heures — Magog — Tél.: 843-6548